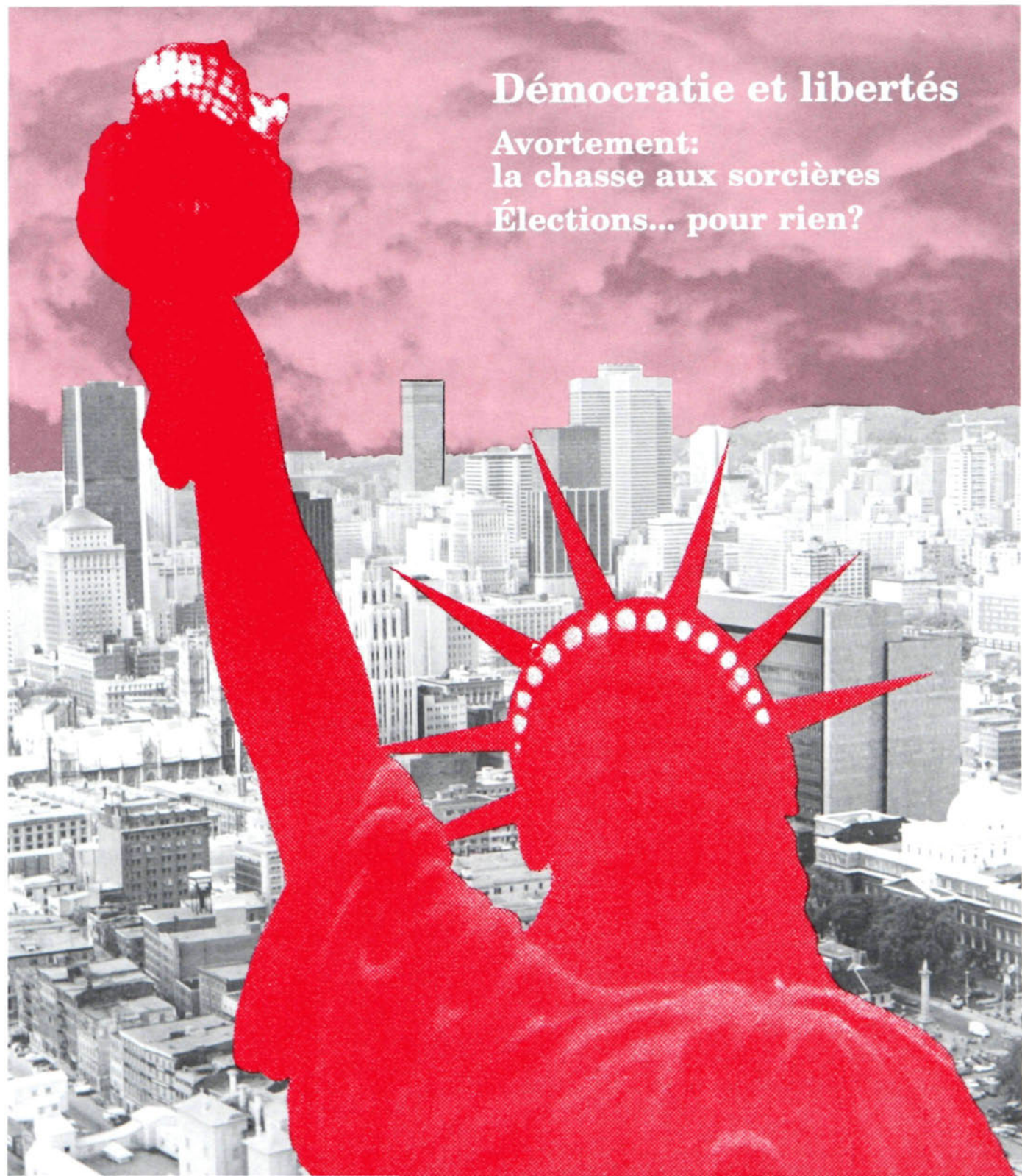


VIE

OUVRIERE

Démocratie et libertés
Avortement:
la chasse aux sorcières
Élections... pour rien?



NICARAGUA DIX ANS DE RÉVOLUTION

— PORTRAIT —



JACQUES SAINT-AMANT

ÉDITIONS VIE OUVRIÈRE

Jacques
Saint-Amant
Nicaragua -
Dix ans de
révolution
Éditions
Vie Ouvrière
1989

Vous pouvez vous procurer ce livre,
au coût de 10\$ + frais d'envoi, à:

Vie Ouvrière
1212 Panet
Montréal H2W 2Y9
523-5998

Développement et Paix
5633 Sherbrooke est
Montréal H1N 1A3
257-8711

QUINZE ANS...DEJA

*A cet âge,
on ne manque pas de coeur
à l'ouvrage!*

*Le Centre St-Pierre
est fier de ses réalisations
et entend continuer d'être
au service
des adultes des milieux populaires*



1212, rue Panet
Montréal H2L 2Y7
(514) 524-3561

Ne manquez pas dans
le prochain numéro
NOVEMBRE-DÉCEMBRE:

✓ **Un dossier spécial
sur les déchets
dangereux et
toxiques au Québec**

✓ **Les infirmières
en grève**

*Les spécialistes
de l'impression*
COULEURS ET NOIR & BLANC

- JOURNAUX
- BROCHURES
- MAGAZINES
- BOTTINS
- ALBUMS À COLORIER
- LIVRES

Pour les P.M.E.

Pour estimation gratuite:
JACQUES GIRARD
Service à la clientèle
TÉL.: (514) 672-6380

 **PAYETTE
& SIMMS
INC.**

Imprimeur spécialisé
en édition
Printers specializing
in publications

300 Arran, Saint-Lambert, Qué. J4R 1K5
(514) 672-6380 - (514) 875-0327 - Fax: 672-1481
Extérieur de Montréal: 1-800-361-6528

SOMMAIRE

ICI ET AILLEURS...

**Avortement:
la chasse aux sorcières
existe encore** 5

par Myriame El Yamani

**Une élection...
pour rien?** 14

par Pierre Vallières

**Le Nord canadien
se militarise** 28

par Yvon Rousseau

Tribune libre 4

En bref 22

La guerre des sexes 23
par Nicole Brais

Bande dessinée 23
par Vivian Labrie

En mouvements 24
par Nancy Neantam,
Jean-Marc Gareau et
Jacques St-Amant

Le tour du Québec 27
par Jean Forest

Québec en couleurs 31
par Pierre Viau

À l'oeil 34
par Henri Lamoureux

DOSSIER

Démocratie et libertés 15

par Pierre Vallières et Dominique
Arel

*La démocratie chez nous et à l'Est
existe-t-elle vraiment? Elle res-
semble de plus en plus à une fic-
tion et les citoyens en sont les
grands perdants.*

ENTREVUE

Nicole Boudreau 7

Nicole Boudreau, l'âme du réveil na-
tionaliste, se confie à notre collabo-
rateur Jean Robitaille.

*"Il n'est pas facile pour une femme
d'être au pouvoir"*

CHOC DES IDÉES

**Le mouvement syndical
a-t-il trahi sa
mission sociale?** 11

par Kenneth George et Richard St-
Pierre

*Déception des militant-e-s, im-
mobilisme et trahison des diri-
geants, autant de questions
soulevées.*



L'AUTRE CÔTÉ DE LA MÉDAILLE

Votre journal m'aide beaucoup à voir le côté du monde ordinaire face aux enjeux de notre monde. Les médias télévisés ne nous montrent qu'un côté de la médaille, celui du pouvoir, et je n'ai pas le temps ni le goût d'éplucher tous les journaux politiques. Continuez à être objectifs, mais à nous montrer les implications populaires de ce qui se passe dans le monde.

Nicole Lafond Tanguay
Arnfield

À GENOUX DEVANT PERSONNE

Félicitations pour votre revue. Elle intéresse plusieurs religieuses et moi, en particulier. J'y trouve des analyses "justes" sur les problèmes de notre temps parce que vous n'êtes à genoux devant personne.

Votre article récent sur "attention les bénévoles pour ne pas enlever le travail aux plus démunis" m'a beaucoup plu, pour ne citer que celui-là.

Sr. Charlotte Leduc, s.n.j.m.
Montréal

STÉPHANE ÉTAIT MON PRÉFÉRÉ

*J'ai beaucoup apprécié l'entrevue qui a été faite avec Stéphane Laporte, "L'homme qui n'aime pas les cirques". Comme bien des gens, j'écoutais avec intérêt la **Course des Amériques** et je dois dire que, justement, Stéphane était mon préféré. Quand il a démissionné, j'étais très déçue. Mais, en lisant cet article, j'ai compris son point de vue et je ne peux que l'appuyer. Je crois aussi que chaque personne ayant regardé la course aurait dû avoir la chance de lire ces lignes.*

Bravo pour cette entrevue et... Bonne chance Stéphane!

Julie Jomphe
Sept-Îles

REMISES EN QUESTION JUSTES ET FRANCHES

J'ai fort apprécié l'entrevue avec Stéphane Laporte, "L'homme qui n'aime pas les cirques". J'ai trouvé ses remises en question justes, franches et questionnantes. Bravo aussi pour l'article d'Alain Jacques "mon dernier amour" que j'ai relu avec plaisir. J'ose espérer qu'il n'y aura pas trop d'articles genre "L'été au service de la classe dominante" de G. Huchot ou André Leclerc. J'ai eu l'impression de perdre mon temps en lisant cet article que je n'ai pas trouvé si humoristique que ça!

Michel Lacroix
Pointe Gatineau



RENÉ BEAULIEU

VOLUME XXXVIII - numéro 220

Vie Ouvrière. Revue fondée en 1951, publiée en collaboration avec la Jeunesse Ouvrière Chrétienne (JOC), le Mouvement des Travailleurs Chrétiens (MTC) et le Centre de Pastorale en Milieu Ouvrier (CPMO). Ses prises de positions éditoriales n'impliquent cependant pas ces organisations. Les articles n'engagent que leur auteur-e.

Directeur: Gilles Dugal. **Conseil de direction:** Guy Desmarais, Reynald Labelle, Louise Lafortune, Monique Pellerin, Roger Poirier. **Rédacteur-trice en chef:** Myriame El Yamani et Jean Robitaille. **Comptabilité, abonnements et traitement de texte:** Yolande Hébert-Azar et Josée Beaudry. **Recherche:** Jacques St-Amant.

Comité de rédaction: Nicole Brunet, Jean-Guy Casaubon, Isabelle Drolet, Claude Hardy, Johanne Léveillé, Monique Tremblay, Pierre Vallières.

Membres des sous-comités, Vivre en '89, En mouvements, Église, International et collaborations régulières: Nicole Brais, Laurier Caron, Jacinthe Chicoine, Martine D'Amours, Louise Desmarais, Josée Desrosiers, Danielle Forest, Kenneth George, François Gervais, Claude Hardy, Jean-Guy Lacoursière, Diane Lalancette, Henri Lamoureux, Fabien Leboeuf, Lucie Lépine, Jean Ménard, Jean-Hugues Roy, François Saillant, Élyse Tremblay, Pierre Viau.

Graphisme et montage: Folio et Garetti. **Bande dessinée:** Vivian Labrie. **Imprimerie:** Payette et Simms. **Composition linotronique:** Typo Express. **Distribution:** Diffusion Parallèle, tél: (514) 525-2513. **Parution:** (8 numéros). **Abonnement régulier:** 18\$/an ou 32\$/2ans, **de soutien:** 25\$/an, **étudiant ou sans emploi:** 13\$/an, **à l'étranger:** 23\$, **par avion à l'étranger:** 30\$. **Parution:** n°220 au mois de sept.-oct.

Références: Les articles de la revue **Vie Ouvrière** sont répertoriés dans le répertoire analytique d'articles de revues (Points de repère). Dépôt légal à Ottawa et à la Bibliothèque nationale du Québec ISSN 0229-3803. Courrier de deuxième classe, enregistrement n° 0220.

Revue Vie Ouvrière, 1212 Panet, Montréal, Qc. H2L 2Y7. Tél: (514) 523-5998.

Avortement:

LA CHASSE AUX SORCIÈRES EXISTE ENCORE !

par Myriame EL YAMANI



L'été 89 aura été chaud et houleux au Québec. D'habitude les touristes sont accablés par la chaleur et émerveillés par le calme de ce pays. Cette année, la canicule aura frappé fort et sans merci.

Retour aux vieilles méthodes moyenâgeuses de chasse aux sorcières, débats de coqs acharnés sur le dos, ou plutôt sur le ventre, d'une jeune femme, pourtant déterminée à ne pas se laisser envahir par toute cette troupe de vindicatifs et de décideurs.

L'histoire, vous la connaissez. Une femme, être humain responsable de ses actes et de ses choix de vie, se retrouve bafouée dans une de ses libertés fondamentales, celle de ne pas utiliser sa fonction reproductrice. Un homme, censé être tout aussi responsable de ses actes et de ses choix de vie, décide d'utiliser un de ses pouvoirs ancestraux, celui d'imposer sa volonté au sexe dit "faible". Entre les deux, un être en gestation et en voie de personnification, pas encore responsable de ses actes, mais à qui on voudrait bien accorder quelques droits. La morale de l'histoire, car il y a toujours une morale, une myriade d'êtres humains, soi-disant responsables, qui aimeraient user d'un droit encore non inscrit dans notre code civil ou pénal, celui de décider à votre place de la juste et éclairée voie à suivre.

Une première mondiale pour le Québec

Été noir et douloureux pour le Québec. Pour la première fois dans le monde occidental, un homme somme, par injonction, son ex-fiancée de ne pas se faire avorter. La décision sera entérinée par la Cour supérieure du Québec le 17 juillet et par la Cour d'appel le 26

juillet. Il faudra attendre le 8 août pour que la Cour suprême du Canada annule ces deux jugements à l'unanimité. Insidieuse et répugnante attente, lourde de conséquences. La colère des femmes, légitime, monte; la honte de certains hommes, mais aussi leur solidarité à l'égard de Chantal Daigle se font sentir. Une journée après le jugement de la Cour d'appel, 10 000 personnes descendront dans la rue de Montréal pour clamer, encore une fois, le droit des femmes à un avortement libre et gratuit.

Toute cette «affaire», devenue un véritable déballage médiatique, nous montre à quel point la condition des femmes dans notre société est précaire et vulnérable. Pourtant tous et toutes s'accordent à dire qu'une interruption volontaire de grossesse (I.V.G.) n'est ni un geste gratuit, ni une décision banale, prise sous les feux de je ne sais quelle déraison ou pression. Ces principes du respect des consciences et du refus d'imposer aux autres ses certitudes et codes moraux⁽¹⁾ sont vite passés aux oubliettes. La chasse aux sorcières est toujours plus facile qu'un engagement social et collectif. Car nous sommes tous et toutes responsables de cette «affaire».

Le recours juridique à l'injonction devrait être interdit, surtout lorsqu'il s'agit du droit d'une femme de disposer librement de son corps. Pourquoi invoque-t-on les droits du fœtus, alors que ceux de la femme, de la mère ne sont pas respectés?

Si nous sommes terriblement choqué-e-s et troublé-e-s par l'humiliation qu'a subie Chantal Daigle par l'étalage de sa vie privée et intime à travers tous les médias du pays et par le ton vindicatif et borné de Jean-Guy Tremblay, nous ne devons pas pour autant oublier notre responsabilité sociale face à l'avortement. Il n'y a pas de loi régissant les conditions d'une I.V.G. au Canada, contrairement à bon nombre de pays européens. Le seul acquis reste le jugement Morgentaler de janvier 1988, où l'avortement a été décriminalisé.

Bien sûr, dans la pratique, les femmes peuvent se faire avorter au Canada, mais cet acte reste à la discrétion d'un comité thérapeutique qui décide si la santé physique ou psychologique de la mère est en danger.

L'avortement: une responsabilité personnelle et collective

Les femmes peuvent se faire avorter, mais en silence. Malgré le précieux et important travail d'information et de support du Centre de santé des femmes et autres Centre locaux de services communautaires (C.L.S.C.) du Québec, aucun réseau de support institutionnel, avant et après cette ultime décision, n'a été mis à la disposition des femmes. Faut-il rappeler, en cette période électorale, combien cette forme d'entraide est nécessaire, et qu'elle encouragerait une meilleure planification des naissances? Ne parlons pas bien sûr des justifications de son choix que la femme devra être en mesure de donner à son médecin et au comité thérapeutique. Il faut même parfois "magasiner" pour trouver l'oreille attentive qui sera prête à vous aider, car tous les médecins du Québec ne pratiquent pas l'I.V.G. Dans le cas de Chantal Daigle, c'est moins l'état avancé de sa grossesse que le refus des médecins de défier l'injonction qui aura posé problème et amené Chantal Daigle à aller se faire avorter aux États-Unis. Pourtant, que je sache, les médecins n'ont pas que le droit de soigner les malades, ils ont aussi le devoir de s'engager socialement et éthiquement face à l'avortement.

Ne parlons pas bien sûr des femmes qui vivent en région et qui doivent souvent venir à Montréal pour subir une I.V.G., faute de dispositions sanitaires suffisantes, ni des adolescentes qui n'osent pas parler de leur grossesse et se retrouvent à la limite des vingt semaines fatidiques. Certains et certaines ont affirmé haut et fort que Chantal Daigle n'avait qu'à se faire avorter sans rien dire et que sa vie privée ne concernait qu'elle-même. C'est jus-

tement de ce silence que les femmes ne veulent plus. Décider de se faire avorter est un choix difficile, drastique parfois, car il remet en cause bon nombre de nos convictions affectives, morales, religieuses et engendre un doute parfois insurmontable, que les femmes aimeraient partager et exprimer, autrement que par la honte ou l'humiliation. Si on est deux pour danser le tango, on est aussi au moins deux pour assumer cette décision.

Vivre une maternité sereine

Les gouvernements fédéral et provincial doivent au plus vite légiférer pour que ne se reproduise plus jamais ce genre de situation. Le critère de la santé de la mère est une fiction légale qui ne sert qu'à masquer l'hypocrisie et le manque de responsabilités de nos législateurs et politiciens. On sait que les lois ont toujours une grande longueur de retard sur les pratiques sociales, mais maintenant nous n'avons plus le droit de tergiverser. L'avortement est considéré par toutes les femmes comme une solution ultime de survie, et si elles décident d'en arriver là, cela doit se faire dans les meilleures conditions sanitaires et psychologiques possibles. Il n'y a aucun compromis, ni aucun consensus à formuler là-dessus. On sait pertinemment que le taux d'avortement n'augmente pas dans les pays où il a été légalisé. Les femmes continueront d'avorter, la loi ne fait juste que pallier aux abus et permet d'éviter les avortements non sécuritaires.

La société québécoise a besoin d'enfants

pour se perpétuer, encore faut-il qu'on permette aux femmes d'assumer leur maternité en toute sérénité. Le droit d'avoir des enfants, sans perte d'autonomie financière, avec des garderies gratuites pour toutes, des horaires de travail qui permettent aux hommes et aux femmes de s'occuper des enfants et des tâches ménagères de façon égalitaire, etc., l'ensemble de ces mesures devraient être au coeur du débat sur l'avortement.

Un foetus peut être viable à partir de vingt semaines, mais quels droits veut-on lui accorder, alors que les enfants, ayant vu le jour dans notre société, n'ont pratiquement aucun droit? Si on s'interrogeait sur le sens de la vie humaine, plutôt que de s'engager dans une bataille de chiffres? Est-il si important de savoir à quel moment le foetus est considéré comme un être viable, autonome? Chacun et chacune connaît le besoin d'interdépendance, d'affection et de protection entre la mère et son nouveau-né?

Droits du foetus: une réflexion éthique plutôt que juridique

En fait, le droit du foetus, à qui sert-il? Aux chercheurs qui continuent leur manipulation génétique en silence, qui nous fabriquent des bébés éprouvettes incognito, comme ce fut le cas en France. Entre 1981, date où a eu lieu la première fécondation in vitro et 1986, date où, à l'instar de Jacques Testard, un moratoire de trois ans a été décrété demandant aux chercheurs d'arrêter leurs travaux, 4 000 bébés-éprouvettes sont nés. Que sont-ils

devenus? Que fait-on des mères porteuses, qui monnaient leur grossesse, de ces embryons congelés, qu'on ne sait plus à qui donner en cas de divorce? On est en train de dresser actuellement des cartes génétiques des individus-e-s, où bientôt la société sera divisée, comme l'affirme un directeur de personnel hollandais, entre personnes génétiquement productives et génétiquement faibles⁽²⁾.

On préfère quelques boucs émissaires, plutôt que de réfléchir à l'éthique de la fonction reproductrice des femmes. Qu'on arrête la manipulation génétique, qu'on s'interroge sur les enjeux sociaux et moraux que représentent toutes ces nouvelles technologies de reproduction, dont on ne connaît que la pointe de l'iceberg. La responsabilité sociale des biogénétiens vaut bien notre responsabilité morale et éthique. Avant de commencer à donner des droits à un foetus, qui ne peut pas vivre sans sa mère, mieux vaudrait se pencher sur les conditions sociales, économiques et culturelles des femmes, qui désirent enfanter ou pas... en paix. Chantal Daigle a choisi d'user d'un des plus vieux droits que les femmes ont souvent pris dans l'histoire: la désobéissance civile. C'est sans doute le début de la liberté. ■

(1) Voir à ce sujet les deux dossiers de **Vie Ouvrière**, n°197, novembre 1986, et n°199, janvier-février 1987.

(2) Lire à ce sujet l'excellent article de Thierry Damerval: «Progrès de la génétique et discrimination humaine. Une sélection scientifique pour écarter les plus faibles», **Le Monde diplomatique**, Août 1989, pp.8 et 9.

LE FONDS DE SOLIDARITÉ DES TRAVAILLEURS DU QUÉBEC (FTQ)



LE FONDS *Créateur* D'EMPLOIS

Montréal (514) 285-6400 / Québec (418) 622-3258 / Sans frais 1-800-361-7111





Entrevue avec Nicole Boudreau

L'ÂME DU RÉVEIL NATIONALISTE

Nullement le fruit d'un hasard... Savamment orchestrées et patiemment tricotées... Alors que presque tout le monde abdiquait après le référendum, il y avait encore quelques militant-e-s qui y travaillaient...

Comme ce vieux militant de 73 ans qui enjambait le rempart de l'autoroute pour y installer notre panneau: **Ne touchez pas à la loi 101...**

J'aurais voulu demander à tous ces gens qui marchaient dans les rues de Montréal le 17 avril 88 et le 12 mars 89: "Savez-vous pourquoi vous êtes ici aujourd'hui? C'est parce qu'il y a des militant-e-s qui ont toujours cru que vous étiez vivants. Et si ces gens n'y avaient pas cru, et bien vous seriez morts!"

Des bribes de conversations esquisseront le portrait de la lutte récente pour un Québec français et qui, au détour, dévoilent tout autant l'âme et le caractère de celle qui anima le réveil du mouvement nationaliste. Nicole Boudreau fut présidente de la Société St-Jean Baptiste (SSJB) de 1986 jusqu'au printemps dernier. Elle a **savamment orchestré et patiemment tricoté**.

Au lendemain du référendum, elle adhère à la SSJB. Pour pouvoir continuer la lutte. "Dans les années 70, j'étais impliquée dans le mouvement des femmes et dans le mouvement pour la libération des prisonniers politiques. Le référendum, ce fut un moment extraordinaire pour moi. J'étais tremblante d'émotion de voir que 40% des Québécois-e-s s'étaient tenue-e-s debout malgré toute la machine fédérale qui s'était abattue sur nous. Je me disais: Il nous en manque si peu, continuons! Mais j'étais à contre-courant. Le référendum, ça a été une bien dure blessure pour beaucoup de gens. Ma claque, c'était pas le référendum, c'était de voir comment on l'interprétait".

Féministe et progressiste, Nicole Boudreau décide donc de s'engager dans la défense du Québec français au moment où le mouvement nationaliste amorçait sa descente au purgatoire.

"On lançait notre campagne en faveur du Québec français qui s'appelait **Ne touchez pas à la loi 101**. Je me souviens du scepticisme des journalistes qui étaient tous là à me dire: "Mais enfin Madame Boudreau, ça me va pas si mal que cela. Qu'est-ce que c'est que ces pronostics là, c'est bien trop sombre!" C'est aussi l'époque où l'on n'osait plus organiser de rencontres publiques de peur de ne se retrouver que douze: les douze organisateurs!"

Mais dès son arrivée à la SSJB, elle impulse un nouveau leadership. Le pouvoir s'exerce alors au féminin, ce qui suscitera d'ailleurs des remous à l'intérieur de la Société. Et avec la bienveillante complicité de la Cour Suprême, du gouvernement Bourassa et d'Alliance-Québec, elle saura contenter les nostalgiques des belles manifs d'antan.

Nicole Boudreau a maintenant quitté la présidence de la SSJB depuis six mois. Elle en profite pour faire le point, pour exorciser quelques expériences plus douloureuses, et surtout, elle observe et examine attentivement le Québec et ses gens. Son regard est lucide et positif.

propos recueillis par Jean ROBITAILLE



DENYSE GERIN-LAJOIE

Vie Ouvrière: Vous avez exercé votre mandat à la présidence de la SSJB à la manière d'une femme féministe et progressiste. À l'intérieur de la Société, des gens ont fortement remis en question votre façon d'agir. Quel bilan faites-vous de cette expérience?

Nicole Boudreau: J'étais d'abord épuisée. Puis cet été, j'ai passé beaucoup de temps à écrire. Pour exorciser. On ne quitte pas la présidence d'un organisme comme la SSJB après les difficultés que j'y ai vécues - et je le dit avec beaucoup de franchise, à quoi servirait-il de me retrancher derrière l'image d'une femme forte. "Bof, il y avait une tempête mais ce n'était pas grave". Oui, j'ai été blessée, j'ai eu mal, on ne vit donc pas des tribulations de cette espèce sans avoir besoin de les exorciser.

J'ai été contestée par une minorité de gens à l'intérieur de la SSJB. Des gens qui croient qu'il faut à tout prix maintenir un certain climat d'antagonisme. Je ne crois pas qu'on puisse faire avancer des choses, mener des batailles saines en écorchant tout le monde. Leur contestation reposait aussi sur le fait que j'étais une femme.



DENYSE GÉRIN-LAJOIE

La contestation est saine quand les bases de la contestation sont elles-mêmes saines. Quand la contestation devient vile et dégradante, on ne doit pas l'accepter. Je pense que j'ai la responsabilité de dire ce que ça m'a fait, comment ça a pu m'enlever des énergies et me traumatiser à certains égards.

Je ne veux pas vivre dans l'amertume et d'ailleurs, je suis toujours en amour avec cette institution qu'est la SSJB. Je suis très fière de l'avoir présidée. Mais j'essaie juste de demeurer honnête et correcte en disant les choses telles qu'elles sont et en tentant de comprendre pourquoi c'est comme ça.



DENISE GERIN-LAJOIE

J'ai donc écrit beaucoup et je me demande si je ne devrais pas publier cela, parce que je l'ai vraiment écrit en tant que femme. Les femmes au pouvoir vous savez, ce n'est pas une cynécure, surtout quand on décide d'exercer le pouvoir comme une femme. Qu'on prétende accéder au pouvoir pour l'humaniser en quelque sorte, pour descendre le pouvoir dans la rue, pour être au même diapason que tout le monde, toutes choses qui ne se font pas sans grincements de dents.

V.O.: Qu'est-ce que ça a signifié concrètement pour vous d'exercer le pouvoir comme une femme?

N.B.: Prenons un exemple bien concret. À la mort de M. Lévesque, le secrétariat de la SSJB a été inondé d'appels. Les gens voulaient savoir ce qu'on ferait. Les gens étaient bouleversés, nous aussi. On a d'abord émis un communiqué de presse un peu classique disant quelle grande perte c'était pour le Québec. Puis, on s'est dit que je devais écrire quelque chose de plus "sentie". Le matin des funérailles, je me suis sentie prête et je l'ai écrit comme il a jailli. On l'a fait parvenir à Michel Roy qui était à l'époque rédacteur-en-chef de *La Presse*. M. Roy m'a téléphoné pour

me dire qu'on ne pouvait pas le publier. Que ce n'était pas un texte de président d'organisme. Je lui ai simplement répondu: "Ah bon, et bien, merci", et j'ai raccroché.

Et là, je me suis sentie tellement coupable. Je me suis dit: "Quelle horreur de n'avoir pas pu écrire un texte de président. Pauvre SSJB qui a une présidente qui ne peut pas écrire un texte de président." Toute la journée, j'étais bouleversée. Le lendemain, mon texte a été publié dans *Le Devoir* à qui on avait aussi envoyé une copie. Les appels se sont mis à rentrer au bureau disant comment il était bon de lire ce texte.

Et là, j'ai eu honte une deuxième fois. J'avais refusé d'être ce que j'étais. Je m'étais méprisée.

Qui était-il, lui, pour décider ce qu'un président devait être et comment il devait exercer sa présidence? À partir de ce moment, j'ai décidé d'exercer le pouvoir comme femme, telle que j'étais, non sans une pointe d'auto-censure bien sûr pour éviter de pécher par excès de confiance, mais en cherchant à ce que chacune de mes actions porte bien ma signature.

V.O.: Des jeunes se sont impliqués à nouveau dans le débat linguistique. Comment l'expliquez-vous?

N.B.: J'ai participé à beaucoup de panels où l'on parlait du manque de relève, de l'apathie de la jeunesse. J'étais toujours furieuse en entendant cela. Depuis 1980, de quoi les jeunes auraient-ils bien pu s'inspirer? Où étions-nous tous, nous qui avons confortablement et absolument passivement intégré l'ère du confort et de l'indifférence? Nous étions terrés dans nos maisons de banlieue à mesurer si notre gazon était aussi vert que celui du voisin. Si le camion de *Fontaine* venait livrer une causeuse en cuir de 7 000\$ chez les voisins, on ne voyait pas pourquoi on en n'au-

rait pas une pareille.

Je devenais folle de rage à entendre parler de l'apolitisme des jeunes. Nous avions abdiqué. Comment les jeunes auraient-ils pu savoir que notre langue était menacée et que nous étions un groupe vulnérable quand personne ne leur avait jamais rien dit? On ne leur avait pas parlé de notre situation en Amérique du Nord. Quand je fais des conférences dans les cégeps, je leur apprendis qu'on est 2% de la population nord-américaine. L'image qui nous représente et qu'on doit toujours conserver, c'est celle du carré de sucre à côté d'un gallon de café.

PROCESSUS DE CULPABILISATION

N.B.: Depuis 1980, on a assisté à une grande séance d'égratignure et d'écorchure. Toute en subtilité. Si on avait dit aux Québécois: "Écoutez, votre référendum bidon vous l'avez loupé, alors voulez-vous prendre votre trou et puis, généralement et globalement vous êtes des pas-bons!", bien des gens n'auraient pas été atteints directement.

Non, on y est allé beaucoup plus habilement. On a dit aux infirmières: "vous ne savez plus soigner". On a dit aux enseignants: "vous ne savez plus enseigner". On a dit aux femmes: "Oh! horreur, vous ne voulez plus mettre votre ventre au service de la nation". Et vous les jeunes, "vous êtes apathiques". Et vous, les immigrants, "vous refusez de vous intégrer".

Après le référendum, beaucoup de gens sont rentrés chez eux parce qu'ils étaient si fatigués. Mais je suis impressionnée de voir et de sentir comment en neuf ans, les Québécois-es se sont ramassé-e-s pour sortir de ce processus de culpabilisation.

LES FAISEURS D'IMAGES

N.B.: Je lisais cet été une petite phrase qui disait: "Le politicien pense à la prochaine élection; l'homme d'État pense à la prochaine génération". Je crois que la principale difficulté actuellement au Québec, est qu'il n'y a plus d'hommes ou de femmes d'État. Il n'y a plus que des politiciens.

Le chanoine Groulx, prétendait que pour avoir des hommes ou des femmes de valeur, une société devait être en mesure de les **générer**, de les **reconnaître** et de les **soutenir**.

Je pense que nous générons des hommes et des femmes du calibre d'hommes et de femmes d'État. Nous les soutenons... très mal à mon avis. Nous les reconnaissons... pas encore tout à fait. Mais là encore, les Québécois-es ne sont pas vraiment responsables dans la mesure où le Québec s'inscrit dans un phénomène très occidental. On pose un filtre entre les hommes et les femmes d'État poten-

tiel-le-s et la population. Un filtre constitué de cette race de faiseurs d'images. Ce sont eux qui tiennent en place nos politiciens. C'est ce qui fait qu'on va prétendre dans la presse et qu'on va faire croire à toute une population que M. Claude Ryan est rigoureux. Et là, le mythe s'installe. Au point où il n'y a plus personne qui ne parlera de M. Claude Ryan sans mentionner d'abord "évidemment, nous savons que M. Ryan est un homme rigoureux".

Il faut briser le filtre. Laissez-nous juger! Laissez-nous dire que M. Ryan est un homme rigoureux s'il a fait quelque chose qui indique qu'il a de la rigueur. Mais on ne pourra pas reconnaître les hommes et les femmes d'État tant qu'existeront les faiseurs d'images.

On me dit que je passe bien à l'écran. Mais si je n'avais pas bien passé à l'écran, est-ce que mon message aurait été inintéressant pour autant?

Non. On n'a plus de raison de se faire dire que M. Ryan est un homme rigoureux. C'est faux. M. Ryan a des principes qui peuvent être compressibles à l'infini quand ça peut faire son affaire. Et je n'accepte pas qu'on me dise que Robert Bourassa est un habile homme politique. Robert Bourassa est peut-être un habile politicien parce qu'il pense à la prochaine élection...

V.O.: On est justement en pleine campagne électorale. Des partis politiques vous ont sûrement courtisé. La politique partisane vous tente-t-elle?

N.B.: J'irai au pouvoir politique partisan quand les règles du jeu seront changées. Et je préfère travailler à les changer avant d'y aller.

Pendant trois ans, j'ai prétendu très sincèrement que le débat linguistique ne pouvait plus souffrir d'aucun relan partisan. Je serais malhonnête aujourd'hui de porter un étendard partisan.

Présentement, je ne peux pas adhérer à un parti politique parce qu'il n'y a pas de parti politique qui fondamentalement et foncièrement rejoigne mes convictions profondes.

Je pense que la société québécoise a besoin d'être **revue et corrigée**. Dans plusieurs dossiers, on a erré.

Le dossier de l'**immigration** est dans un état lamentable. Je suis une fervente partisane de la "démétropolisation" de l'immigration. C'est à peu près la seule façon d'intégrer les immigrant-e-s à la société québécoise et de créer une société qui soit nouvelle culturellement. Mais par ailleurs, j'ai réalisé qu'il était impensable pour le moment de démétropoliser l'immigration et ce, parce que nous avons abdiqué dans un autre champ de notre activité nationale qui est très important, celui du développement économique régional. En-

LE CONFLIT AVEC ALLIANCE-QUÉBEC

Nicole Boudreau est en amour avec la Société St-Jean-Baptiste. Même si, de son expérience à la présidence, elle garde quelques blessures. "Ce sont surtout les batailles internes qui m'ont affectée, dit-elle. Se battre contre un adversaire extérieur clairement identifié, ce n'est pas difficile".

Le conflit avec Alliance-Québec semble même avoir été stimulant pour Nicole Boudreau.

"Vous savez, Alliance-Québec, c'est un organisme très grassement subventionné par le gouvernement fédéral, et dont la principale action depuis son émergence à été de faire en sorte que soit invalidée, chapitre par chapitre, la loi 101.

"Et voilà qu'au lendemain de l'incendie des bureaux d'Alliance-Québec, son président, si calme habituellement, sort de ses gonds et proclame: "Écoutez, ça n'a aucun sens, voici un organisme démocratique qui défend les droits d'une minorité, et voilà qu'on incendie ses locaux. Où sont les leaders de la communauté francophone? Retenez votre monde par les bretelles. Ça va faire! Il est temps qu'il y ait des gens de bonne volonté qui s'assoient et discutent".

"Nous, à la SSJB, on n'a jamais refusé de s'asseoir, bien au contraire. Mais l'invitation de M. Orr était malicieuse. Parce qu'en fait, elle annonçait qu'à partir de ce moment, Alliance-Québec allait intensifier son lobby dans la communauté francophone. Le Conseil des évêques,

l'Association des recteurs, la Chambre de commerce, enfin toutes les associations francophones allaient être répertoriées et confrontées au drame vécu par la minorité anglophone.

"On a décidé que ça ne se passerait pas comme cela. Si Alliance-Québec veut dialoguer sur la question linguistique, nous sommes les vis-à-vis. Vous voulez dialoguer, on va dialoguer. Vous voulez nous dire que ça ne va pas chez vous dans votre communauté, bien nous, on va vous dire que ça ne va guère mieux chez nous et que ça va encore bien plus mal.

"Notre postulat était: si seulement nous pouvions parler publiquement avec eux, nous allons pouvoir démontrer qui sont les gens lésés ici.

"Effectivement, lors de mon premier échange public avec M. Blaikie, président d'Alliance-Québec, je lui ai demandé: "Mais, enfin M. Blaikie, ne me dites pas que vous n'êtes pas d'accord pour que les communautés immigrantes s'intègrent à la communauté francophone?"

"Bien sûr que je suis d'accord, me répondit-il."

"Mais si vous êtes d'accord, alors comment se fait-il que votre organisme ait présenté en 1988 à la Commission parlementaire sur les niveaux d'immigration un mémoire qui revendiquait des quotas pour la communauté anglophone? Expliquez-moi ça. C'est incohérent." Ah! il ne savait pas.

voyer des gens chômer là-bas, ce serait indécent.

J'ai été traumatisée quand je suis sortie de mes nues linguistiques en découvrant l'ampleur du problème de la pauvreté au Québec. On a vraiment fait un "flop" monumental dans ce dossier. Une société dite civilisée ne peut pas accepter que 26% de la population mont-réalaise vivent sous le seuil de la pauvreté.

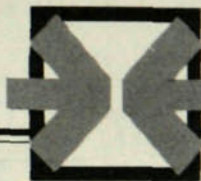
En me rendant au bureau, l'autre jour, j'ai vu un homme tellement ivre, incapable de marcher, et pendant vingt secondes, j'ai haï Montréal. Je suis pourtant une amoureuse de Montréal. Je raffole de cette ville. Je suis fière de nos festivals. Mais est-ce que Montréal n'est pas en train de devenir uniquement la ville des festivals? La ville du plaisir de certains, des touristes au détriment des gens qui vivent ici à l'année longue? Je serais curieuse de savoir si les 26% de pauvres ont bien profité de tous ces festivals?

On est une société en mal d'équilibre, au même titre que les autres sociétés occidentales. Mais nous, on doit atteindre cet équilibre

plus vite que les autres. Gabrielle Roy disait ceci: "Les minorités ont ceci de tragique qu'elles doivent être supérieures ou disparaître". Je n'aime pas admettre cela, je n'aime pas l'élitisme mais c'est bien vrai que si on n'est pas meilleur, on va disparaître.

Je m'intéresse aussi actuellement beaucoup au domaine de l'environnement. J'ai pris conscience de l'absurde de la situation quand j'ai comparé nos conditions de vie à celles de nos grands-mères qui devaient pomper l'eau. Moi, j'en suis rendue à devoir aller au dépanneur pour acheter mon gros bidon d'eau qui me cassent les reins à chaque fois que j'essaie de le transvider. Ce petit fait bien anodin me pose une question: laquelle de nous deux vit dans un monde moderne?

Par ailleurs, l'environnement, thème à la mode, représente pour moi un intérêt tout autant personnel que stratégique. Stratégique, parce qu'il peut constituer le défi collectif auquel les Québécois-es de quel que groupe social que ce soit peuvent adhérer. ■



LE MOUVEMENT SYNDICAL A-T-IL TRAHI SA MISSION SOCIALE?

Trahison? Bon d'accord, l'expression est peut-être un peu provocante. Mais les nuances faites, la question mérite tout de même d'être posée. À gauche on s'inquiète à de nombreux égards, de ce qui se passe dans le mouvement syndical. Voyons pourquoi...

ET S'IL N'Y AVAIT PAS EU DE TRAHISON?

par Kenneth GEORGE

Le mouvement syndical a-t-il trahi sa mission sociale? Pas plus que l'Église, l'école, l'université ou la presse! Toutes ces institutions d'intérêt public sont soumises à des forces qui les amènent à déterminer des priorités d'actions différentes selon les époques. Si nous les pointons davantage du doigt, si nous sommes prompts à les interpellier, c'est que nous leur accordons un statut particulier, nous avons de très grandes attentes à leur endroit. De là, cette déception face au syndicalisme.

Historiquement, le mouvement syndical a rempli deux fonctions complémentaires. D'abord, il a cherché à défendre les intérêts de ses membres via, en particulier, la négociation collective des conditions de travail. Ensuite, il a visé à transformer la société pour la rendre plus juste, plus humaine, plus attentive aux moins fortunés; cela s'est fait par l'exercice de pressions sur l'État, la création de partis politiques, l'appui à des mouvements sociaux, etc. Généralement, la notion de mission sociale réfère à cette deuxième fonction, celle d'agent de transformation sociale.

Les syndicats auraient trahi leur mission sociale en ce sens qu'ils ne s'occuperaient que de promouvoir les intérêts de leurs membres. Ils seraient devenus corporatistes. Ainsi, les travailleurs des secteurs public et parapublic demandent une amélioration de leurs conditions de travail alors que le taux de chômage est encore si élevé et que la "capacité de payer" des contribuables est de plus en plus limitée. Les employés de Steinberg font alliance avec des investisseurs ontariens



JEAN LAUZON/COMIMAGE

qui leur offrent certaines garanties d'emploi plutôt que de favoriser "l'intérêt économique du Québec".

DES NUANCES S'IMPOSENT

Plus fondamentalement, on ne sentirait plus cette connivence, cette complicité entre les mouvements sociaux qui luttent pour toutes sortes de causes et les organisations syndicales. Le mouvement syndical n'est plus le point de référence obligé, la source d'appui assurée. Dans leur lutte contre la réforme de l'aide sociale, les organismes de défense des personnes assistées sociales ont été déçus de l'appui très timoré des syndicats; ceux-ci se sont contentés d'offrir certains services techniques mais n'ont aucunement cherché à expliquer les enjeux aux membres et à les mobiliser dans la lutte (voir **Vie Ouvrière**, avril-mai 1989).

Si effectivement les organisations syndicales semblent compter leurs appuis, si elles ne tiennent plus le haut du pavé dans toutes les luttes, il ne faut pas en conclure qu'elles ont trahi leur mission sociale. Le mouvement syndical a été terriblement silencieux dans l'affaire Chantal Daigle. Qui osera prétendre

cependant qu'il n'a pas favorisé les droits des femmes, qu'il n'a pas été une des premières institutions à mener la lutte pour l'égalité des femmes et le droit à l'avortement? Sans l'implication des organisations syndicales à l'origine, le 8 mars serait-il marqué comme il l'est maintenant? En d'autres mots, si le mouvement syndical ne s'implique pas aussi intensément et manifestement qu'il le faisait dans toutes les causes, c'est peut-être que ses initiatives ont été à ce point appropriées qu'elles ont fait boue de neige et provoqué la création d'autres institutions capables de poursuivre la lutte.

L'histoire enseigne que cette dynamique caractérise l'action sociale des syndicats dans d'autres champs d'action. En 1970, personne n'osait affronter le régime autoritaire de Jean Drapeau à Montréal. Depuis des années, le mouvement syndical devait se contenter de travailler avec des comités d'action



politique dans les quartiers les plus défavorisés de Montréal. C'est de cette expérience qu'est né le Front d'action politique (FRAP) en 1970 et le RCM en 1974. Sans le mouvement syndical (et en particulier les instances mont-réalisais des trois grandes centrales), le RCM n'aurait jamais été créé: les syndicats ont fourni les fonds, les locaux, le personnel nécessaire à l'élaboration du programme politique et à l'organisation et, qui plus est, des

militants et permanents syndicaux ont occupé trois des huit sièges du premier comité exécutif de RCM (dont celui de président).

Depuis les premières élections scolaires, ce sont les intégristes du Mouvement scolaire confessionnel (MSC) qui dirigent la Commission des écoles catholiques de Montréal (CECM). Incapables de s'adapter aux changements sociaux subis à Montréal (mutations religieuses, démographiques et culturelles), le MSC continuait à ne s'occuper que de "la" cause: le maintien des structures scolaires confessionnelles (rappelons le cas Notre-Dame-des-Neiges dans les années 1970 et, il y a quelques mois, la décision de la CECM de contester la loi 107 qui met en cause le caractère catholique des institutions scolaires). Il a fallu que les organisations syndicales créent en 1987 le MEMO (Mouvement pour une école moderne et ouverte) pour qu'enfin l'on puisse espérer un changement (le MEMO a fait élire quatre commissaires en 1987).

TROP PEU, TROP TARD

Les syndicats ont trahi leur mission sociale? Si tel est le cas, on se plaît à rêver à ce qui serait arrivé s'ils ne l'avaient pas trahie! Les données présentées suggèrent plutôt que les syndicats n'hésitent pas à intervenir face à des problèmes majeurs que d'autres refusent d'affronter, qu'ils y investissent des ressources importantes.

D'autres illustrations! Quand, en pleine récession, il faut chercher à créer des emplois pour les chômeurs, les syndicats développent le projet Corvée-Habitation qu'ils vendent ensuite au gouvernement et aux employeurs; ils créent aussi le Fonds de solidarité des travailleurs. Qui niera l'importance du mouvement syndical dans la lutte pour une économie de paix? Qu'on se rappelle la campagne "un CF-18 pour la paix", par exemple. Croit-on vraiment que la lutte menée pour un salaire égal à travail équivalent ne vise que les travailleuses syndiquées?

Tout cela serait cependant insuffisant. Face aux problèmes des plus démunis de notre société, l'action sociale des syndicats semble assez impertinente. Les syndicats feraient si peu face au problème persistant du chômage chez les jeunes, au problème d'analphabétisme social des adultes, etc. Bien sûr, qu'on voudrait plus et mieux mais, comme pour les églises, le système scolaire, le milieu universitaire, les médias et combien d'autres institutions sociales, les ressources sont limitées. De là à dire que les syndicats ont trahi leur mission sociale, il y a cependant une marge! ■

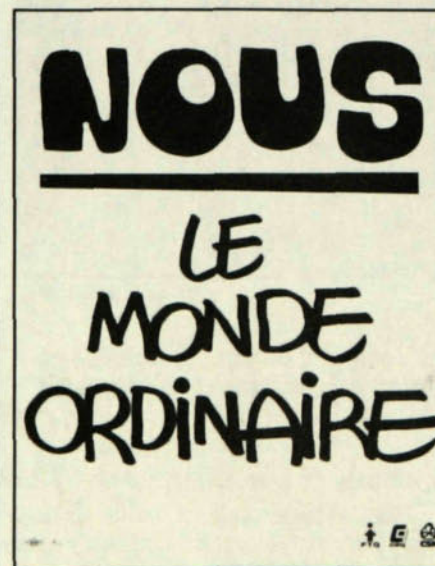
Kenneth George a été impliqué dans l'action du comité régional intersyndical de Montréal. Il termine actuellement ses études doctorales en relations industrielles.

UNE FORCE IMMOBILE

par Richard ST-PIERRE

Il n'y a pas si longtemps pourtant, le printemps de 1972... Je vis alors la plus formidable expérience de mobilisation collective de ma vie. Le Front Commun des syndicats du secteur public et para-public CSN - CEQ - FTQ est en grève. On se bat "pour le 100 \$ minimum".

Ma ville: Rouyn-Noranda, est occupée. Le poste de télévision, celui de la radio, les écoles et les édifices publics "nous" appartiennent. La 117, les chemins d'accès sont barricadés. Le contact est direct, quelques fois brutal, toujours vivifiant. Sur les piquets, il y a des mineurs de fond "sortis en solidarité", des comités de conjointes, quelques agriculteurs venus des paroisses marginales, des étudiant-e-s, des travailleurs et des travailleuses de toute une série de métiers et de professions: la grève "sauvage" est générale!



ARCHIVES CSN

Chaque "manif", chaque meeting, la moindre distribution de tracts devient l'occasion de discussions et de débats agités. Mon souvenir en conserve l'image d'une grande dignité. J'en retiens un puissant et émouvant sentiment d'appartenance à ce fameux "nous, le monde ordinaire". Les lignes de démarcation sont tracées. Face à "nous", il y a eux, le régime et il faut le casser, proclame un certain Louis Laberge.

J'ai 18 ans et l'an prochain je lirai "Ne comptons que sur nos propres moyens" (CSN), "L'État rouage de notre exploitation" (FTQ) et bien sûr "L'école au service de la classe dominante" (CEQ)⁽¹⁾. Le syndicalisme de combat, bien plus que le PQ, c'est ça la force unie et organisée du peuple... Je "trippe".

1989, j'ai un peu vieilli paraît-il, mais "le mouvement ouvrier organisé, les syndicats, représentent encore un des plus importants mouvements de notre société"⁽²⁾, peu importent les quant-à-soi de mes ami-e-s d'ultra-gauche sur la "nature" du syndicalisme. Mais c'est une force immobile qui, depuis une dizaine d'années, s'est repliée toujours plus sur la défensive. Confronté aux restructurations du Capital, aux nouvelles tactiques de l'État et des patrons, à un membership stagnant, le syndicalisme semble divisé et désorienté.

Le "nous" des piquets des luttes passées, mais aussi actuelles telles que le Manoir Richelieu, Voyageur, Matador... bascule d'abord vers une autre conception collective: celui de la concertation nationale. Cette stratégie des dirigeants syndicaux vise à valoriser la crédibilité politique des syndicats face à l'État, le patronat et l'opinion publique. Le projet social du syndicalisme, son refus de l'injustice avec lequel il traite pourtant au quotidien dans les entreprises et les institutions, qu'est-il devenu?

Nous en aurons un triste exemple les 5 et 6 novembre prochain au Palais des congrès de Montréal. L'occasion: le Forum de l'emploi. Le comité de parrainage syndical-patronal proclame "partager la conviction que les solutions au problème du chômage viendront d'abord et avant tout d'attitudes et d'approches nouvelles misant sur la participation des partenaires dans le développement de l'emploi et du marché du travail".

Non seulement a-t-on oublié qu'il fallait casser le régime, mais on a aussi oublié l'essence et le fonctionnement du système qui le maintient: un fonctionnement de plus en plus internationalisé, sur lequel les arguments les plus valables de nos dirigeants syndicaux n'auront que très peu de prises. Les stratégies patronales de précarisation du travail, d'affaiblissement des syndicats, leurs coupures dans l'assurance-chômage ou dans le B.E.S. et dans les services sociaux, tout cela n'est pas une question "d'approches et d'attitudes". On m'a plutôt appris dans "Ne comptons..." que ça fait partie intégrante de l'activité capitaliste. N'en déplaise aux "formateurs" syndicaux, le chômage est bien plus un atout dans les mains des patrons qu'un fardeau.

Pour publiciser les possibilités du Forum, des journalistes de nouvelles CSN ont récemment poussé l'absurde au point de laisser quelques pages à Normick Perron. L'Abitibien que je suis, connaît bien ce patron modèle... briseur de syndicats et viedeur de forêts, c'est un patron qui ne fait pas dans la

nuance! Nous avons pourtant eu droit à l'exposé de ces doucereuses inepties car, bon prince, il "reconnaît maintenant un certain rôle au syndicalisme". Quel rôle et quel syndicalisme?

On peut se poser la question car l'offre de cette tribune à un non-cotisant un peu "spécial" tranche nettement avec l'attitude du service d'ordre syndical lors du dernier 1er mai. Celui-ci s'efforçait alors d'interdire aux groupes internationalistes et même au Regroupement des chômeur-e-s, la distribution de leurs tracts le long du cortège... question sans doute de voir à ce que chacun-e conserve de bonnes "attitudes", donne la bonne image et ne dérange pas trop les possibilités d'une nouvelle concertation nationale.

On aura deviné que le syndicalisme m'a un peu déçu. Je crois sincèrement que sa direction et son appareil ont de fait démissionné face à leur mission sociale. Ça ne m'empêchera pourtant pas de faire signer des cartes d'adhésion, ni de soutenir des grèves. Mais lorsque je le ferai, ce sera en ne cachant pas ma conviction qu'au-delà des stratégies de concertation et du troc de nos dignités, les hommes et les femmes debout démontreront que les "ressources humaines peuvent être mobilisées non pour les services du capital, mais pour la justice et leur émancipation"⁽¹⁾ C'est à cette condition que le syndicalisme peut à mon avis vraiment redevenir une alternative crédible aux problèmes de notre époque, un gage d'espoir du monde ordinaire.



Au coeur de cette alternative, il y a le dépassement du quotidien, l'audace d'une rupture avec le conformisme, l'optimisme de la création et la confiance toute simple dans ceux et celles qui, à la base, fabriquent l'histoire. Au fond, le syndicalisme doit redevenir radical au sens étymologique du mot, c'est-à-dire qu'il doit aller au fond des choses. ■

(1) Il s'agit des trois manifestes produits par les centrales syndicales, jetant les bases du syndicalisme de combat au Québec.

(2) Paysage de la planète, "Socialisme et Liberté", janvier 1989, p.16.

(3) Syndicalisme et Révolution, Les Ouillets Rouges #4, Paris 1989, p. 34.

Richard St-Pierre a milité pendant une douzaine d'années dans les trois centrales. Aujourd'hui, il est membre du collectif "Socialisme et Liberté" et contribue régulièrement au journal **Rebelles**.



UNE INFORMATION BRANCHÉE ET ACCESSIBLE

- Un numéro: 2,80\$
- plus 70¢ de frais de poste
- Abonnement d'un an (8 n^{os}) 18\$
- Abonnement de 2 ans 32\$
- À l'étranger (1 an) 23\$
- Abonnement de soutien 25\$
- Spécial étudiant et sans emploi 13\$

Ci-inclus _____ \$ pour _____

Nom _____

Adresse _____

Code postal _____

À l'ordre de: Revue Vie Ouvrière
1212 rue Panet
Montréal, Qc. H2L 2Y7
(514) 523-5998

UNE ÉLECTION ...POUR RIEN?

par Pierre VALLIÈRES

Moins d'un an après l'élection fédérale sur le libre-échange canado-américain, les Québécois-es retourneront aux urnes le 25 septembre prochain, cette fois pour élire leur prochain gouvernement provincial. Question rituelle, ils devront "sanctionner" quatre ans de gestion libérale, marquée principalement par une dégradation continue des politiques sociales, le harcèlement et la répression des plus faibles (comme les personnes condamnées à vivre de l'aide sociale), l'accroissement du chômage, la multiplication des emplois précaires et sous-payés, l'aggravation des problèmes environnementaux, etc.

Il ne fait pas de doute que les préoccupations majeures de la population québécoise concernent l'appauvrissement dramatique de la société, le dépérissement des centre-villes, la désindustrialisation massive à travers tout le territoire, ainsi que les effets multiplicateurs de la pollution. Tout cela mis ensemble, les Québécois-es sont plus que jamais inquiet-e-s quant à l'avenir.

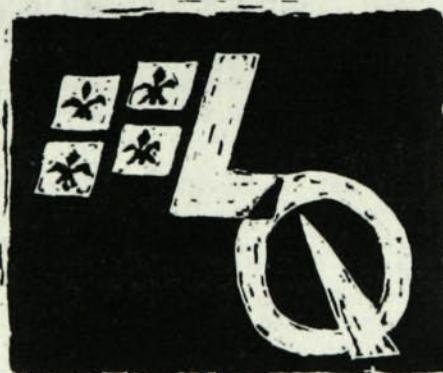
L'ABSENCE DE PROJET SOCIAL

À cette élection comme à d'autres, nombre d'électeurs et d'électrices, qui pourtant auraient bien aimé avoir l'occasion de se lancer résolument dans la rupture d'un statu quo politique de plus en plus intolérable, se demandent, cette fois encore, non pas pour **qui voter**, mais plutôt **pour quoi**.

Les militants et militantes des groupes populaires, en particulier, ont le sentiment, depuis plusieurs années déjà, que la société québécoise (et canadienne) se trouve dans une profonde impasse politique. Ce sentiment a été singulièrement renforcé à la suite de l'instauration du libre-échange canado-américain, qui ouvre toute grande la voie vers l'américanisation intégrale de la société.

Désormais, où est l'alternative?

Malgré leurs divergences constitutionnelles, les deux principaux partis politiques provinciaux (les seuls qui comptent dans cette



élection) font cause commune avec l'économie de marché et sont tous deux d'ardents partisans du libre-échange. Le Parti libéral et le Parti québécois sont d'ailleurs dirigés (est-ce un hasard?) par deux économistes, deux chefs de la même génération, deux hommes politiques qui, malgré leurs différences, se rejoignent souvent sur les mêmes idées. N'est-ce pas M. Jacques Parizeau qui, le premier, eut l'idée de cette législation-matraque dirigée contre les assistés-sociaux, que les libéraux ont ensuite concrétisée par la loi 37?

En fait, s'il n'était pas d'allégeance péquiste, M. Parizeau aurait pu être un excellent ministre des Finances dans un gouvernement Bourassa qui, à l'exemple du P.Q., mise sur le "partnership" entre l'entreprise privée et les institutions publiques ou parapubliques. Ce partenariat est voulu par l'État pour défendre, en priorité, la formation et le développement d'une classe moyenne "supérieure", formée d'entrepreneurs, de technocrates et de professionnels, servant d'appui et de courroie de transmission au capitalisme multinational.

L'IMPOSSIBLE SOUVERAINETÉ

En se faisant les promoteurs zélés du libre-échange canado-américain, le P.Q. et le P.L.Q. se sont constitués prisonniers volontaires des Américains. En matière de développement, fondement même de toute stratégie d'émancipation et d'indépendance, les péquistes ont autant les mains liées que les libéraux. Ils ne peuvent donc ignorer les coûts ou le prix que les Américains vont à l'a-

venir exiger de l'ensemble des Québécois, principalement aux plans social et culturel, pour "permettre" à une petite minorité d'entre-eux de "participer" au grand jeu continental des échanges commerciaux et financiers. Pour une poignée d'élus du monde des affaires, combien d'exclus, de marginalisés, de bâillonnés?

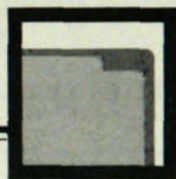
En ce sens, l'accord de libre-échange, quoi qu'en dise M. Parizeau constitue bel et bien un carcan dans lequel la société québécoise s'est malheureusement laissé enfermer sans résistance, faute d'avoir pu ou même voulu définir, en d'autres circonstances plus favorables (les années '60 et '70), une **autre** stratégie de développement que celle, profondément défaitiste au fond, de l'intégration économique aux États-Unis.

Qu'on le veuille ou non, une part importante, stratégique, de la souveraineté canadienne (et à plus forte raison québécoise) est désormais entre les mains des Américains. Par conséquent, une part importante aussi des politiques sociales et culturelles vont devoir dépendre des périmètres d'efficacité et de rentabilité qui prévalent au sud de nos frontières.

Bref, l'indépendance, l'équité sociale, le développement partagé, écologique et durable, ce n'est pas pour demain!

Il n'y aurait à l'heure actuelle qu'une alternative crédible à la capitulation générale du personnel politique québécois: ce serait la réouverture des négociations avec les Américains ou, mieux encore, **la dénonciation de l'accord de libre-échange** et la définition d'une stratégie réellement alternative, c'est-à-dire **différente**, de développement. Une stratégie autonome donc, fondée sur la participation collective, l'autogestion, l'égalité sociale, l'écologie, l'éthique, le respect des différences culturelles et des libertés fondamentales.

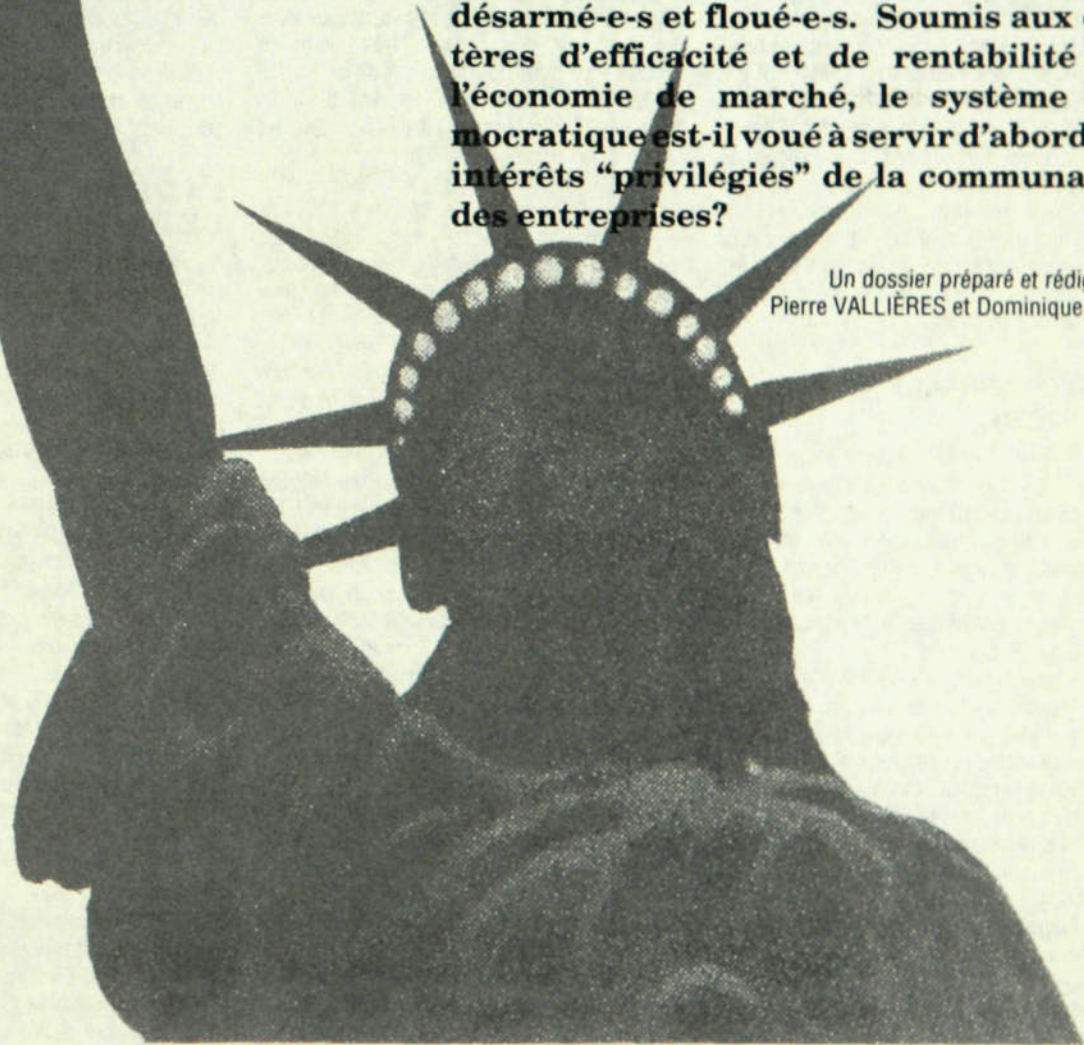
Les programmes politiques des libéraux et des péquistes sont à l'évidence, fort éloignés d'une telle perspective. ■



DÉMOCRATIES ET LIBERTÉS

Deux siècles après l'instauration de la démocratie, nos sociétés demeurent profondément inégalitaires. Les frustrations sociales et politiques ne manquent pas. Partout, les citoyen-ne-s se sentent désarmé-e-s et floué-e-s. Soumis aux critères d'efficacité et de rentabilité de l'économie de marché, le système démocratique est-il voué à servir d'abord les intérêts "priviliégiés" de la communauté des entreprises?

Un dossier préparé et rédigé par
Pierre VALLIÈRES et Dominique AREL





LA DÉMOCRATIE SOUS DICTATURE

par Pierre Vallières

Née en Occident, la démocratie, telle qu'on la définit dans les manuels, est encore jeune. On la caractérise souvent par une série de libertés et de droits individuels et corporatifs fondamentaux: tels le droit à la vie, le droit à la sûreté et à l'intégrité des personnes, la liberté de conscience, la liberté de presse, la liberté d'association, la laïcité des institutions, le pluralisme des partis, le droit de vote, le droit à l'éducation, à l'information, à la santé, au travail... Mais aussi le droit de propriété, la liberté d'entreprise, la liberté de commerce, le libre-échange des capitaux, des biens et des personnes, etc.

Ces droits et libertés, conquis depuis deux siècles en Occident, n'ont pas empêché les sociétés "démocratiques" de demeurer profondément inégalitaires. Et la raison en est simple. Les démocraties occidentales ont jusqu'à ce jour été en parenté étroite avec l'économie libérale dont les finalités n'ont jamais été décidées par les citoyens, l'opinion publique, ni même les parlements. Théoriquement, le système démocratique reconnaît la primauté du politique sur l'économique et de la société sur le profit. Mais, dans les faits, l'économique et le profit n'ont jamais cessé d'avoir préséance sur les individus et les communautés, ainsi que sur leurs institutions socio-culturelles.

DROITS N'ÉGALENT PAS LIBERTÉS

Or, le modèle occidental du productivisme forcené, du règne absolu du marché et du profit, de la compétition sauvage, de la consommation et du gaspillage à outrance entre en contradiction avec les libertés dites fondamentales, même si les droits, eux, sont "enchassés" constitutionnellement, comme cela est le cas au Canada.

Ainsi chaque citoyen a des droits politiques, depuis le droit de voter jusqu'à celui d'être candidat aux élections. Mais dans les faits, la liberté d'user totalement de ce droit, en accédant éventuellement au pouvoir, est réservée à une très petite minorité d'individus, sélectionnés par des appareils politiques étroitement contrôlés à la fois par des directions d'entreprises et des bureaucraties d'État. Le pouvoir de voter se résume, pour la majorité, à participer à un rituel périodique dont le cadre spectaculaire masque mal l'imposture et où les faiseurs d'images manipulent cyniquement tout le monde, des

éditorialistes aux électeurs potentiels.

Tout le monde a droit à l'éducation et à l'information. Mais le nombre des analphabètes et autres laissés-pour-compte ne cesse d'être impressionnant. La lecture des journaux, et plus encore des livres, demeure réservée au petit nombre. On dit que 10% seulement de la population des sociétés "avancées" a été formée à lire et à s'informer d'une façon régulière et utile.

Tout le monde a droit à la sûreté et à l'intégrité de sa personne. Mais le nombre de jeunes sans-abri, de personnes âgées sans ressources, de femmes violées et battues, d'enfants maltraités, de prostitués des deux sexes, d'immigrants et d'immigrantes sur-exploitées, de domestiques, voire même d'esclaves, ne cesse de s'accroître. Et cela dans les pays que l'on dit les plus prospères du globe.

Tout le monde a droit à un revenu décent, à une alimentation et à un habitat écologiques sains, mais des centaines de milliers de chômeurs, d'assistés-sociaux et d'exclus sont condamnés à des conditions de vie misérables en plus d'être constamment victimes de harcèlements bureaucratiques ou policiers.

Tout le monde a droit au respect de sa vie privée, de ses convictions religieuses, de son corps, de ses choix sexuels ou conjugaux, mais il suffit, comme dans le cas récent de Chantal Daigle, que l'État, l'appareil judiciaire et les médias s'emparent de votre personne à l'occasion d'une injonction, d'une dénonciation ou autrement, pour que votre vécu soit donnée en pâture à l'opinion publique. Votre corps, votre conscience, vos choix les plus intimes, rien alors ne résiste au jugement arbitraire de tout-un-chacun. Vous n'êtes plus qu'un objet de discussion et de consommation parmi d'autres, dans l'immense libre-

service des affaires "sensationnelles" répercutées par les médias.

Tout le monde a la liberté d'écrire, d'éditer, de diffuser. Mais dans les faits seules les entreprises (ou, à défaut, l'État) ont les moyens de publier des journaux et magazines à grand tirage. La même constatation s'impose pour tous les autres médias: radios, télévisions, vidéo-cassettes, cinéma, etc. Le marché médiatique, vecteur stratégique du vaste marché des marchandises, des symboles et des idées, est monopolisé par l'argent.

Pour la majorité des gens donc, la démocratie demeure une fiction, ou plutôt un luxe d'abord réservé aux classes dirigeantes.

Pour que les droits et libertés officiellement reconnus par les chartes deviennent des réalités palpables pour l'ensemble des citoyens, et non seulement pour une minorité plus riche et plus privilégiée, il faudrait concevoir et développer de nouveaux rapports sociaux.

LA DÉMOCRATIE EST FAITE DE RAPPORTS DE POUVOIR

À l'origine, la démocratie devait mettre fin à l'inégalité sociale et surtout au pouvoir arbitraire des rois, qui se définissaient eux-mêmes comme des "monarques de droit divin". Au lendemain de la Révolution française (1789), à la suite de plusieurs siècles de luttes, la république laïque fut instituée sur la base du principe, théoriquement "inviolable", de la souveraineté des citoyens sur l'État. Et la première charte des droits et libertés de la personne fut solennellement proclamée à Paris le 26 août 1789, il y a deux siècles.

Ce jour-là, l'Assemblée constituante française voulut construire un système démocratique exemplaire et impérissable, non seulement pour la France, mais aussi pour l'Europe, l'Amérique et le monde entier. La proclamation des "droits naturels, inaliénables et sacrés" de chaque citoyen eut aussitôt une répercussion énorme dans le monde, et surtout, dans la toute nouvelle république formée par les États-Unis.

De tous les généreux principes issus de la Révolution de 1789, il en est un qui brillait plus vivement encore que tous les autres. C'était celui qui affirmait que "la souveraineté nationale", c'est-à-dire le pouvoir politique à l'intérieur de chaque État, appartient d'office au peuple seul et, par conséquent, n'est légi-

1789



time que s'il procède dans les faits du libre consentement des citoyens.

Les Américains, en accord avec ce principe cardinal, inclurent aussitôt **dans leur Constitution** le droit des citoyens de destituer le président des États-Unis (par la force, si nécessaire), lorsque ce dernier use de son pouvoir contre les intérêts du peuple. Qui dit mieux en matière de droits politiques?

Hélas, cela n'allait pas de soi que la démocratie directe surgisse comme par magie d'une nouvelle classe dirigeante, résolument laïque, impatiente, fébrile même, et très pressée de changer le monde. Au citoyen Volney⁽¹⁾ qui, au nom de l'Assemblée constituante, déclarait en 1790: "L'Assemblée déclare solennellement qu'elle regarde l'universalité du genre humain comme ne formant qu'une seule et même société dont l'objet est la paix et le bonheur de tous et de chacun de ses membres", répondirent bientôt la guerre, la terreur, les règlements de comptes, la famine, la corruption... et finalement Napoléon, le premier Empire, le second Empire, bref la "restauration" du pouvoir absolu, arbitraire et sanguinaire.

La révolution démocratique ne dura pas quatre ans. Dès 1793 les "sans-culottes", c'est-à-dire l'immense majorité des citoyens, furent écrasés dans le sang.

L'invention de la démocratie, en 1789, n'élimina pas les rapports de force ou de pouvoir. Il faudra attendre un siècle pour voir la séparation de l'Église et de l'État, l'instauration de l'éducation publique, l'émergence de la liberté de presse et la naissance de véritables partis politiques. La traite des Noirs fut formellement abolie en 1848. Quant au droit de vote des femmes, il ne sera reconnu qu'au lendemain de la seconde guerre mondiale!

Pour sa part, l'abolition de la peine de mort, réclamée elle aussi par les révolutionnaires en 1789 (avant le déclenchement de la terreur), ne sera promulguée dans certains États que dans les années 70 et 80. Et encore, combien de politiciens demandent toujours, avec un bel entêtement, le rétablissement de la peine capitale?

Le moins qu'on puisse dire, c'est que le combat pour la démocratie n'a pas débouché sur des victoires rapides et instantanées. Car

ce combat heurtait de front, dès le départ, d'énormes intérêts. Principalement, ceux de la "liberté" économique, dite aussi "liberté d'entreprise", bientôt définie par les pouvoirs comme seule liberté "sacrée", incontestable, naturelle, scientifique et "bienfaisante". But ultime de la vie humaine, en somme.

La liberté d'entreprise, idolâtrée comme "avenir de l'humanité", eut tôt fait de transformer celle des citoyens - travailleurs, hommes et femmes, artistes, intellectuels, jeunes, etc. - en "illusion démocratique" ou, si l'on préfère, en fiction électorale.

LA DÉMOCRATIE DES GESTIONNAIRES, LE NOUVEL OPIUM DU PEUPLE

La Révolution française de 1789 a lancé de grandes et généreuses idées, des rêves fabuleux, des aspirations démocratiques sans précédent. Mais ces idées, hélas, restent toujours, deux siècles plus tard, à traduire dans la réalité sociale de nos pays dits "démocratiques".

Nos démocraties, qu'en vient tant de peuples dans le monde actuel, sont en fait beaucoup moins libres qu'elles ne se plaisent à le croire et à le dire. Car, malgré la pluralité des partis, la liberté de presse et les chartes des droits, le système politique occidental aspire fondamentalement à fonctionner **sans opposition** intérieure, sans critique, sinon sans débat.

Dès l'écrasement des "sans-culottes" de 1793, s'est imposée la dictature de ce qu'on a tout de suite appelé à l'époque, pour faire court, les puissances d'argent. Le pouvoir politique, qu'on avait reconnu au peuple dans l'euphorie révolutionnaire, se déplaça aussitôt dans la communauté des entreprises. Les parlements devinrent les cathédrales des milieux d'affaires et les débats parlementaires une célébration perpétuelle du dieu-argent et de l'économie de marché. Certes, le dieu-argent n'était pas une création bien neuve, mais avec le développement de la démocratie parlementaire il fut, une fois pour toutes, défini et reconnu comme élément vital, vecteur central, de la liberté (individuelle et collective).

On donna à la nouvelle foi, le capitalisme pur et dur, la solidité du dogme. Adam Smith, docteur de la nouvelle Église, décréta que la "main invisible" du capital orientait désormais le marché pour le plus grand bien de tous. Les hérétiques, des "sans-culottes" aux socialistes, furent du coup désignés non seulement comme adversaires du capitalisme mais aussi comme ennemis de la "Nation" et du peuple.

Créé à la fin du 18^e siècle, l'État-nation servit à imprimer à la société la marque indélébile du capitalisme d'affaires. Les décisions engageant l'ensemble de la "Nation", prise pour la forme par les parlemen-

taires, se concentrèrent principalement dans les directions des grandes entreprises, nationales ou multinationales.

L'EXEMPLE CANADIEN

Lorsque vint le temps de créer l'État-nation appelé Canada, en 1867, on confia cette mission à la plus puissante institution financière du pays, le Grand Tronc, alors contrôlée par des intérêts britanniques. L'un des avocats les plus prestigieux du Grand Tronc, Georges-Étienne Cartier, fut promu leader national du parti tory (progressiste-conservateur) et propagandiste en chef du projet national (confédératif). Georges-Étienne Cartier, "contestataire" dans sa jeunesse, était reconnu comme le plus habile politicien de son époque. Avocat du Grand Tronc, il appartenait aussi au groupe Hincks, Galt, Merrit, Watkin, Keefer et Andrews, qui créèrent le réseau ferroviaire transcanadien, d'est en ouest, pour lequel d'ailleurs fut, entre autres, rédigé l'Acte de l'Amérique britannique du nord.

Cartier était l'homme du Grand Tronc bien avant 1867. Membre du gouvernement d'Union, créé à la suite de l'écrasement du soulèvement patriote de 1837-1838, il avait déjà à deux reprises, en 1854-1856 et en 1861-1862, "protégé" les intérêts du Grand Tronc en faisant voter une législation qui assurait des garanties et des prêts substantiels de l'État pour la réorganisation des chemins de fer.

Une autre mission "démocratique", semblable à celle conduite par Georges-Étienne Cartier au siècle dernier, a récemment été confiée à un autre Premier ministre conservateur, Brian Mulroney. Ce dernier, ancien président de la compagnie Iron Ore, filiale canadienne d'une importante multinationale contrôlée par des Américains, a été chargé de vendre le libre-échange canado-américain au bon peuple. Là encore, la mission a pleinement réussie et les milieux d'affaires ont pavisé. Et plus rien désormais ne s'oppose vraiment à l'américanisation intégrale de la société canadienne, qu'en 1867 on avait pourtant voulu "indépendante", "originale" et "distincte".

Lors de la campagne électorale de 1988 sur le libre-échange, les débats politiques ont été totalement dominés, comme ceux de 1867, par les intérêts économiques des entreprises, et aucunement par des préoccupations de justice sociale, de liberté politique ou d'affirmation culturelle. La communauté des entreprises, acquise à la formation d'un État national en 1867 dans le but de se protéger de la concurrence américaine, avait forgé alors le **nationalisme canadien** afin d'attacher émotivement le peuple à ses propres finalités, économiques et politiques.

Mais en 1988-1989, la situation des entreprises a beaucoup changé. Le pouvoir économique est devenu transnational. Les restructurations industrielles à l'échelle planétaire



Aislin, *The Gazette*. Tiré de l'Événement, printemps 1988

LA DÉMOCRATIE NORD-AMÉRICAINE vue par MARILYN FRENCH

"Il n'y a pas [aux États-Unis] de parti unique et il est peu probable que, ni dans le présent ni dans un avenir prévisible, il y ait à Washington un dictateur. Toutefois, on a deux partis qui n'ont en réalité qu'une approche des problèmes à peine différente et que contrôle le même groupe de gens - le tout donnant l'apparence du choix sans sa substance. (...) Au train où vont les choses, d'ici dix ou vingt ans, nous serons peut-être tous des esclaves salariés, contrôlés par les grandes entreprises..."

"Les grandes entreprises, essentiellement antidémocratiques par leur forme même (...) sont un exemple structurel de totalitarisme. (...) Leurs gestionnaires, héritiers de la bourgeoisie qui avaient créé le processus "démocratique" pour avoir voix au chapitre, sont maintenant dans une telle position de pouvoir qu'ils sentent le moment venu de se débarrasser du processus lui-même: aucun groupe, pas même de nations, ne peut menacer leur suprématie."

Marilyn French, *La fascination du pouvoir*, Acropole, Paris, 1986, pp. 440-441. Un livre-somme à lire, à méditer.

ont forcé les milieux d'affaires à repenser complètement l'ensemble de leurs politiques. Pour ces milieux, le nationalisme de 1867 est devenu un archaïsme. L'heure est maintenant venue pour le capital de s'affranchir de l'État-nation et de définir un projet social **transfrontières**, au-delà des anciennes "protections" nationales, qu'elles soient économiques, politiques ou culturelles. Le temps du "village global", dont parlait McLuhan, semble bel et bien commencé, du moins pour les entreprises.

Profitant de la passivité des citoyens, l'accord de libre-échange canado-américain a

été voté pour ainsi dire sans opposition. Ce fait, comme tant d'autres, illustre comment la démocratie, pourtant issue en 1789 d'une révolution populaire, s'identifie d'abord aux finalités définies par la communauté des entreprises.

LES CITOYENS DÉSARMÉS

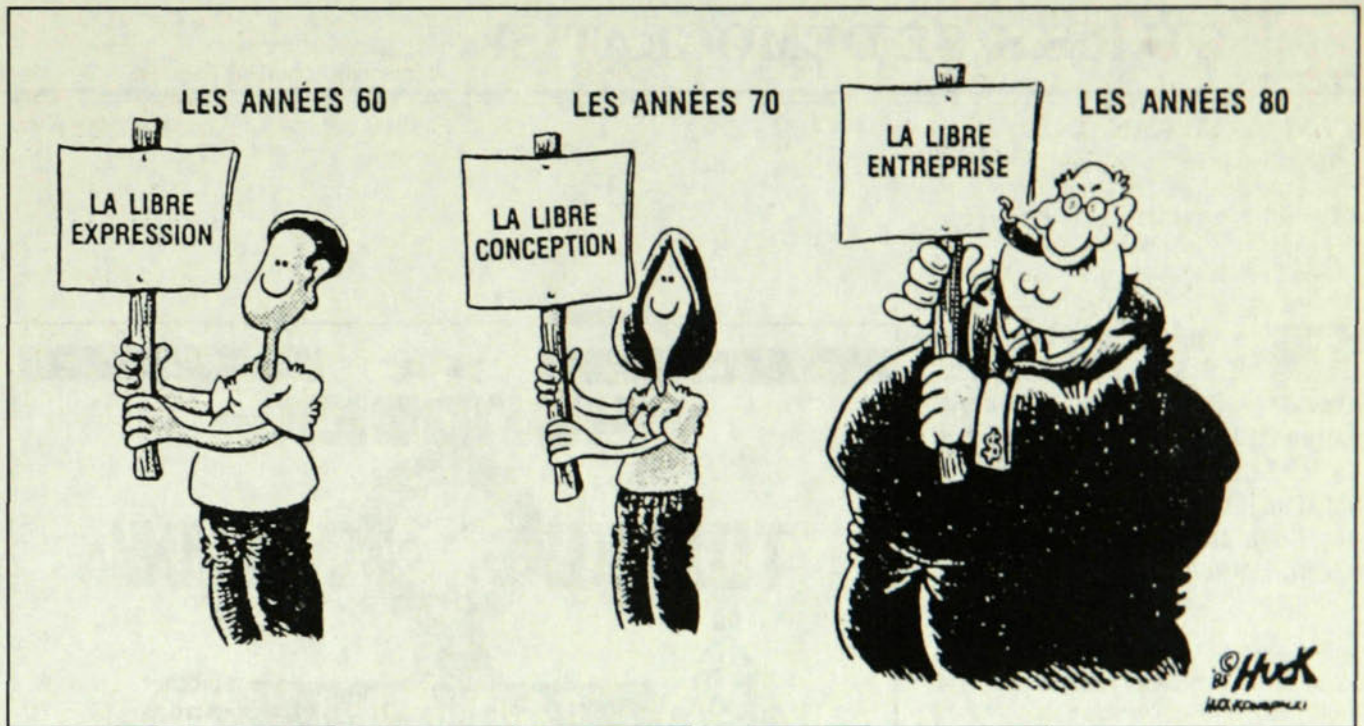
Le pouvoir réel n'a pas seulement glissé du peuple à l'État mais de l'État lui-même aux directions des entreprises multinationales et aux appareils bureau-technocratiques qu'elles supportent. Si les citoyens sont impitoyablement ravalés par le système aux seuls actes économiques de production et de consommation, les politiciens, eux, sont devenus les potiches interchangeables d'une galerie faite pour distraire plutôt que pour éduquer le peuple à la démocratie. Quant aux médias, plus que jamais soumis aux critères industriels de gestion et de rentabilité, ils pratiquent l'anesthésie politique sans restriction.

Dans ce contexte, même les administrations locales, les plus proches de la population, sont tombées sous la double dépendance de la technocratie et de la bureaucratie, toutes deux étroitement liées et soumises aux ambitions "prioritaires" des promoteurs privés. Même les "démocrates" du R.C.M., à Montréal, ont été vite récupérés et domestiqués par cette technocratie d'affaires.

Organisées sur le modèle étatique imposé par le capital, les municipalités reproduisent en petit les habitudes de gestion, de domination et de dictature de la haute bureaucratie politique et économique. Les citoyens, malgré leurs droits théoriques, se voient dépouillés de tout pouvoir politique réel. On parle beaucoup de décisions et de pouvoirs de décision, de conseils, de comités, de commissions, de consultations... et d'élections. Dans les faits, cependant, le pouvoir échappe aux citoyens.

Alors, comment parler de "société démocratique", alors que le pouvoir politique, dont on disait en 1789 qu'il appartient au peuple seul, échappe dans la réalité à l'immense majorité des citoyens, et cela à tous les échelons: international, national et local?

Comment s'étonner qu'à défaut d'être entendus et d'avoir prise sur les choix dits "démocratiques" décrétés au sommet, les citoyens, y compris les militants, se replient, découragés, dans leur vie professionnelle ou familiale? À l'exception d'un petit nombre d'irréductibles, ils sont portés, en effet, à renoncer à leurs droits politiques, à se réfugier dans l'attentisme, l'apathie, le désabusement. Mais des citoyens passifs sont-ils encore des citoyens? Certes, ils continuent de voter, mais le vote lui-même ne s'apparente-t-il pas à un "devoir" inutile, vieillot, sans signification? Aux États-Unis, la moitié des électeurs potentiels refusent depuis 40 ans de jouer le jeu. Ont-ils tort de bouder un système qui, dans les faits, nie leurs droits



Tiré de L'événement, août-septembre 1986

politiques fondamentaux? (Voir notre billet sur les élections provinciales du 25 septembre 1989).

ENCLENCHER LA RÉSISTANCE

La chute du militantisme et la démobilité sociale coïncident avec la **transformation du politique en divertissement spectaculaire, où triomphe désormais l'idéologie du consensus, c'est-à-dire la communication du vide par le vide**. Dans ce grand divertissement décervelant, les stars interchangeables du continent se nomment George Bush, Brian Mulroney, Robert Bourassa. Ils n'ont rien à dire, sinon que le merveilleux monde des affaires s'occupe de notre avenir. De toute façon, à chaque élection, les journalistes réussissent le tour de force quotidien de résumer les enjeux politiques en moins de deux minutes! Un clip suffit à "vendre" la nouvelle ou le slogan du jour.

"Tout cela est bien triste pour la démocratie", remarque André Noël en se demandant si la démocratie pourra réellement survivre à la banalisation télévisuelle du politique.⁽²⁾

Heureusement, tout n'est pas encore perdu. Malgré l'essor du néo-libéralisme économique et du conservatisme social, malgré l'affadissement du politique, la lutte pour la démocratisation de la société se poursuit à travers des interventions ciblées (en faveur des femmes, des personnes assistées-sociales, des enfants, de l'environnement).

Selon Lise Noël, "On ne compte plus en effet les regroupements qui travaillent (en

marge des grandes organisations) à l'amélioration du sort des individus et des communautés démunis ou victimes d'abus. (...) Pour être modestes, les aspirations qui marquent ces entreprises n'en sont pas moins radicales, car les résultats conjugués auxquels pourraient donner lieu ces efforts apparemment isolés ne sauraient manquer de transformer la société en profondeur. Cette transformation ne devrait pas toutefois être le simple produit d'un effet mécanique. Il est évident que partout, désormais, les groupes de libération expriment la volonté des dominés d'accéder au pouvoir: pouvoir de dire, mais aussi pouvoir de faire. Or cette quête marque autant le point d'aboutissement du processus de libération amorcé dans les années 1960 que la nécessité d'enclencher la résistance aux conservatismes actuels."⁽³⁾

Enclencher la résistance, tel est bien l'unique moyen de sortir du dépérissement social. La démocratie ne peut plus être enfermée dans une urne vide où s'entassent, de temps à autres, des bulletins de vote tapissés de noms creux.

RÉINVENTER LA SOLIDARITÉ

Il faut aussi redonner une place éminente à des formes bien connues, mais trop vite oubliées ou négligées, de vie et d'action associatives et autogestionnaires, afin de créer de nouveaux espaces de libération, de parole et de pouvoir. Cela peut et doit se faire à plusieurs niveaux: non seulement suivant l'appartenance à un groupe ou classe sociale (femmes, jeunes, homosexuels, chômeurs) mais aussi suivant l'enracinement dans le

quartier, la municipalité, le pays, le monde.

La quotidienneté elle-même peut concourir à réinventer le mouvement social et politique. "Au premier abord, rappelle Henri Lefebvre, la quotidienneté semble très simple. Elle est fortement marquée par le répétitif. Celui ou celle qui l'analyse en découvre bientôt la complexité et les multiples dimensions: physiologiques, biologiques, psychiques, morales sociales, esthétiques, sexuelles, etc. Aucune de ces dimensions n'est fixée une fois pour toutes, et chacune d'elles peut faire l'objet de multiples revendications, cela dans la mesure où la vie quotidienne constitue le lieu le plus traversé par les contradictions de la pratique sociale. Ces contradictions elles-mêmes se découvrent peu à peu. Par exemple, entre le jeu et le sérieux, mais aussi entre l'usage et l'échange, le mercantile et le gratuit, le local et le mondial, etc."⁽⁴⁾

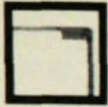
On ne peut enclencher sérieusement la résistance, quelle que soit la base choisie, sans réinventer la **solidarité**. On ne peut non plus dissocier les luttes contre la pollution de celles contre la pauvreté ou le sexisme. Car le champ des interdépendances couvre l'ensemble du vécu social. **La démocratie est à inventer à tous les niveaux, local et mondial, politique et culturel, économique et social** ■

(1) Michel Vovelle, *La Révolution française, Images et récits*, Messidor, Paris, 1987.

(2) André Noël, "La démocratie peut-elle survivre à la télévision?", *L'Actualité*, avril 1989, pp. 62-68.

(3) Lise Noël, *L'Intolérance*, Boréal, Montréal, 1989, p.9.

(4) Henri Lefebvre, "Quand la ville se perd dans une métamorphose planétaire", *Le Monde diplomatique*, mai 1989, pp. 16-17.



Le sujet de l'heure en U.R.S.S., c'est incontestablement la démocratisation de la société. Après 70 ans de dictature communiste, qu'en est-il au juste du processus amorcé par l'équipe dirigeante, conduite par M. Gorbatchev?

Pour Karl Marx, la démocratie de type parlementaire, qui commençait à se développer au 19^e siècle, loin de constituer la pierre de touche d'une véritable démocratie, ne correspondait qu'à une **étape** du développement historique, appelée à devenir désuète avec l'instauration du socialisme. Marx croyait que la socialisation des moyens de production entraînerait l'élimination des conflits sociaux, puisque les gens cesseraient d'avoir des intérêts "privés" opposés à l'intérêt commun, rendant superflue l'existence même d'un gouvernement. Lénine usa des mêmes arguments lorsque, quelques mois après le coup d'Octobre 1917, il décréta la dissolution de l'Assemblée Constituante, qui venait tout juste d'être élue démocratiquement par l'ensemble du peuple russe. Les Bolchéviques n'avaient reçu que 25% des votes lors de cette élection, mais Lénine refusait de définir la démocratie en termes de pluralité ou de majorité. Une telle conception, disait-il, était bonne pour la période "bourgeoise", mais la Russie était maintenant entrée, depuis Octobre, dans une période de transition vers le socialisme. Au cours de cette période, les véritables intérêts du peuple ne sont pas représentés mécaniquement, mais "dialectiquement", par le biais du détachement avant-gardiste de la classe ouvrière: le Parti.

Jusqu'à tout récemment, cette ligne est demeurée celle du Parti communiste de l'URSS: la démocratie de type soviétique était présentée comme un type supérieur au modèle occidental, sinon comme le type achevé de l'idée de démocratie: un seul parti autorisé, des élections à candidat unique, un parlement transformé en chambre d'enregistrement, le pouvoir de décision confié à des organes extra-parlementaires (le Politburo et le Comité Central), les membres du Parti co-optés par l'appareil.



Depuis l'arrivée de Gorbatchev, cependant, ces pratiques ont cessé d'être associées à une conception supérieure de la démocratie et ont commencé à être dénoncées comme des anomalies, des malformations générées par le système "administratif de commande" créé sous Staline et par les longues années de "stagnation" du régime Brejnev. Peu d'observateurs croyaient que ces dénonciations mèneraient à des changements **structurels** du système politique soviétique, mais force est d'admettre que de tels changements ont cours depuis mars 1989, date des premières élections "quasi-" démocratiques en URSS depuis novembre 1917. Personne ne peut prédire jusqu'à quel point cette démocra-

tisation naissante pourra se développer au cours des prochaines années, mais il est indubitable qu'un tel processus de démocratisation se déroule actuellement en URSS.

Le terme "démocratie" est un de ces nombreux termes politiques plus faciles à utiliser dans notre discours quotidien qu'à tenter de définir rigoureusement. À en juger par les débats qui inondent la presse soviétique, les citoyens soviétiques entendent, par "démocratie", principalement deux notions: un gouvernement devant rendre compte de ses actes à la population (ce que les Anglo-Saxons nomment *accountability*) et une population habilitée à participer à la prise de décisions politiques.

RENDRE COMPTE DE SES ACTES

Rendre compte de ses actes signifie, ultimement, accepter le verdict d'une consultation électorale — la condition *sine qua non* acceptée par la plupart des théoriciens de la démocratie, et toujours non remplie par le système soviétique, puisqu'un tiers des députés du Congrès, y compris la plupart des dirigeants du Parti, se sont vu octroyer leur siège en tant que représentants d'une "organisation sociale" (autrement dit, ils ont été soigneusement sélectionnés par l'appareil dirigeant). Mais une bonne trentaine de leaders régionaux ont été battus lors des élections de mars, en dépit du fait que la plupart d'entre eux se présentaient sans opposition (puisque un candidat devait recueillir une majorité des voix, **votes annulés inclus**), entachant sérieusement leur crédibilité. Le plus célèbre des ces candidats défaits, responsable du fief de Leningrad, a ainsi été remplacé depuis. Voilà donc une nette indication que les leaders impopulaires ne seront plus tolérés (et aussi une façon commode de se débarrasser de ceux qui résistent aux réformes).

Rendre compte de ses actes signifie également une plus grande personnalisation du pouvoir soviétique. Au Congrès de juin dernier, les députés ont exprimé de façon répétée le désir que l'exercice du pouvoir sorte de l'anonymat. "Qui, des membres du Politburo, était au courant des préparatifs qui ont conduit au massacre des manifestants géorgiens en avril?", demanda l'un. "Qui a rédigé le récent décret menaçant de prison quiconque **jetant le discrédit** sur le gouvernement?", demanda l'autre. Plusieurs députés suggèrent que les votes importants soient pris à l'appel des voix (*roll-call voting*), afin que les électeurs puissent savoir de quelle façon leurs représentants votent en chambre. Cette proposition fut rejetée, mais tout indique qu'elle sera acceptée prochainement.

La *glasnost* représente une autre facette importante de ce mouvement vers une plus grande responsabilité gouvernementale. Naguère, tout ce qui pouvait potentiellement embarrasser dirigeants et ministres était catalogué "secret d'État", et toute discussion publique, proscrite. Aujourd'hui, à peu près plus rien n'est tabou: catastrophes écologiques, corruption gouvernementale, déficits budgétaires, gaspillage des récoltes, pénurie criante du logement — la liste ne cesse de s'allonger. À en croire la presse soviétique, et les critiques les plus sévères (tels Yeltsin et Sakharov) qui bénéficient maintenant d'une tribune médiatique, le pays est dans un état bien pire que le plus pessimiste des soviétologues ne l'aurait envisagé il y a quelques années. Et on ne se gêne plus pour pointer du doigt les responsables.

Dans une démocratie, un gouvernement doit aussi être responsable devant la Loi, "garante" des droits et libertés du peuple.

Mais la Loi, dans la pratique bolchévique, se devait d'être subordonnée à la Volonté de l'avant-garde du peuple (i.e., les dirigeants du Parti). Là aussi, la propagande soviétique a changé de registre sous Gorbatchev. L'accent est maintenant mis sur l'instauration d'un État de droit (*pravovoe gosudarstvo*) et sur le respect des droits de l'homme, ce qui implique nécessairement la création de cours de justice réellement indépendants du régime politique. Ici, tout reste à faire, mais il est déjà remarquable que l'État soviétique ne cherche plus à prétendre que les soi-disants "droits collectifs" ou "droits sociaux et économiques" sont aussi, sinon plus importants que les droits de l'homme tels qu'ils sont conçus à l'Ouest. Remarquable aussi que Moscou se mette à insister sur "l'universalité" des droits de la personne.

PARTICIPATION POPULAIRE

La propagande du parti tourne maintenant en dérision le soi-disant système "de commande" des époques Staline et Brejnev, où toute initiative venant "d'en bas" était découragée, sinon réprimée, avec une brutalité qui devint notoire à l'Ouest (Goulag, hôpitaux psychiatriques). Aux prises avec une énorme bureaucratie réfractaire au changement, Gorbatchev semble avoir compris que seule une population repolitisée pourrait lui fournir l'énergie et les ressources humaines dont il a si instamment besoin pour mettre en oeuvre son large projet de réforme.

Il a donc permis à la société civile, décimée par des décennies de totalitarisme, de se reconstituer peu à peu. Des centaines de groupes de pression, tout à fait indépendants du parti, ont vu le jour au cours des deux dernières années, et leur nombre ne cesse d'affluer. Ces groupes, appelés "informels" puisqu'ils n'ont toujours pas de statut légal (bien qu'une loi définissant leur place dans la société soit promise pour cet automne), peuvent se classer en quatre grandes catégories: **groupes écologiques** (contre le nucléaire, contre la pollution de l'air, pour la sauvegarde du lac Baïkal, de la mer Aral, du lac Volga, etc.); **groupes pour la réhabilitation des victimes** des répressions du "stalinisme" et pour la défalsification de l'histoire soviétique (association Mémorial et ses multiples branches aux quatre coins de l'URSS); **groupes socio-culturels** (Association indépendante des écrivains, clubs de musiciens rock etc.); et enfin **Fronts populaires**, sortes d'organisations-parapluies regroupant les "informels" au niveau des villes et des républiques, et constituant des embryons de partis d'opposition, sans évidemment avoir le droit (pour l'instant) de s'afficher comme tel. De plus, dans la foulée du mouvement de grèves qui a secoué le pays en juillet, tout indique que des **syndicats libres** verront le jour d'ici peu.

Le pouvoir politique demeure, bien entendu, entre les mains du parti. Mais des tranches importantes de ce pouvoir, centralisé à l'extrême depuis les années 1920, commencent, pour la première fois, à échapper à ses tenants. Ainsi,

- Dans les républiques baltes, les partis locaux se détachent de plus en plus de Moscou. Le Parti lituanien a même déjà proclamé son "indépendance" face au Parti communiste soviétique. Et les Partis estoniens, lettons et lituaniens sont eux-mêmes à la remorque des Fronts populaires de leur république respective.

- Au cours de la première session du parlement soviétique (le Soviet Suprême), l'été dernier, des candidats proposés à des postes de ministre ont été repoussés par des parlementaires savourant, pour la première fois dans l'histoire de l'URSS, une certaine autonomie face au Parti communiste.

- Fin juillet, la branche "radicale" du parlement a officiellement formé le premier parti d'opposition depuis la Révolution. Mais ce parti d'opposition, le "groupe inter-régional de députés", ne s'appelle pas (encore) un "parti", puisqu'il est encore interdit qu'un parti autre le Parti communiste se forme en URSS. Mais au stade où en sont rendus les choses, il ne s'agit plus que d'une querelle sémantique. Ce "groupe", dirigé par Eltsine, Sakharov et autres chevaliers de la perestroïka, dispose déjà de son propre journal, de son réseau pan-national de supporters et, bien sûr, de l'immense prestige de ses membres, qui ont presque tous la caractéristique d'avoir eu à mener des campagnes électorales éprouvantes (jusqu'à quatre tours de scrutin dans certains cas), en dépit de la résistance acharnée et des multiples harcassements de la bureaucratie locale. Fait remarquable, au moins la moitié de ces "radicaux" sont toujours membres en règle du Parti (mais non de "l'establishment" du Parti). Mais la question de la "discipline de parti" semble être désormais une notion appartenant strictement au passé. Ces radicaux ne se gênent d'ailleurs plus pour réclamer l'abrogation du fameux article 6 de la Constitution, accordant au Parti communiste son rôle exclusif "d'avant-garde" de la société.

Un homme d'État britannique du 19^e siècle a déjà dit que la démocratie signifiait le gouvernement "par discussion". Cette définition peut sembler insuffisante aux démocrates de la fin du 20^e siècle, mais elle exprime fort probablement une condition nécessaire au développement ultérieur des démocraties. À observer de près la scène politique en cet An V de la perestroïka, il semble que le gouvernement par discussion est effectivement en voie de remplacer en URSS le gouvernement par décret bureaucratique. ■

Dominique Arel est étudiant en soviétologie à l'Université d'Illinois, E.-U.

SOLIDARITÉ AVEC L'AFRIQUE DU SUD

Le Conseil canadien des églises organise, le 14 octobre, une journée de solidarité avec le peuple sud-africain à Ottawa. Une brève liturgie entamera la marche de solidarité, qui sera menée par les chefs des églises canadiennes et un visiteur de l'église sud-africaine. Cette marche débutera à 13h devant les édifices parlementaires.

Pour plus d'informations, contacter **Mary Anglin** au (613) 737-3994.

Le Conseil canadien des églises a maintenant le droit de contester la nouvelle loi sur l'immigration, entrée en vigueur le premier janvier. Tel est le jugement rendu récemment par la cour fédérale, où le juge Paul Rouleau conclut que les églises canadiennes sont directement impliquées dans le processus en prêtant assistance aux demandeurs de refuge.

LE MOUVEMENT DE SYNDICALISATION EN HAUSSE AU QUÉBEC

Selon le dernier bilan du Centre de recherche et de statistiques sur le marché du travail, le taux de syndicalisation du Québec est en progression. Avec 41% des salariés actifs (32% dans le secteur privé et 63% dans le secteur public), le Québec arrive presque au premier rang en Amérique du Nord. Le taux de syndicalisation du Canada est de 37% et celui des États-Unis de 20%.

29,8% DES FRANCOPHONES DU QUÉBEC SONT ANALPHABÈTES

L'Institut canadien d'éducation des adultes (ICÉA) vient de publier un excellent rapport sur le taux d'analphabétisme des francophones du Canada. L'ensemble des provinces sont passées au peigne fin et on y apprend que le taux d'analphabétisme des francophones du Québec est plus élevé que parmi les francophones des autres provinces. Il avoisine celui de la moyenne canadienne (30,1%). L'écart entre les anglophones et les francophones du Québec est d'environ 3% pour les analphabètes complets et d'un peu plus de 8% pour les anaphabètes fonctionnels. Cette situation est dramatique, surtout que l'on sait que la majorité des emplois exige maintenant un minimum de la 12^e année et que le Québec s'est pourtant doté d'un réseau scolaire complet en français. L'ICÉA apporte une série de recommandations, dont la nécessité d'adopter des stratégies spécifiques aux milieux francophones pour permettre un accès équitable à l'alphabétisation. 1990 sera l'année internationale de l'alphabétisation et il serait souhaitable que les gouvernements fédéral et provincial s'appuient sur ce rapport pour enfin combattre ce fléau.

SIX VIDÉOS AVEC LES INUITS DE LA BAIE D'HUDSON ET DE LA TERRE DE BAFFIN

L'équipe du Centre Saint-Pierre de Montréal mettra prochainement à la disposition du public une série de six vidéos portant sur la vie sociale et ecclésiale des Inuits de la Baie d'Hudson et de la Terre de Baffin, dans les Territoires du Nord-Ouest. Pendant six semaines, l'équipe a filmé la vie quotidienne des Inuits et celle du diocèse, tout en se laissant imprégner par ce monde nouveau et sa culture. Une autre réalité, une autre parole, mais par ceux et celles qui la vivent.

BOYCOTT DES RAISINS DE CALIFORNIE

Les travailleurs agricoles unis d'Amérique (U.F.W) continue leur campagne de boycott des raisins en provenance de la Californie et sont à la recherche de bénévoles canadiens pour intensifier leur campagne. Actuellement plus de 300 000 travailleurs agricoles sont empoisonnés chaque année par les pesticides toxiques qui provoquent des cancers, des déficiences à la naissance et parfois la mort.

Pour plus d'informations, contactez l'**United Farm Workers of America** au (416) 626-6332.

FEMMES ET SEXUALITÉ

La Fédération du Québec pour le planning des naissances nous amène à réfléchir, dans son cahier "Femmes et sexualité", sur le pouvoir des femmes face à l'avortement et offre un série d'articles sur les mouvements sociaux du Québec depuis les années 60. Ce recueil de textes servira de préambule au colloque *À votre santé! Bilan et perspectives de l'avortement santé des femmes au Québec*, qui aura lieu à Montréal le 23 septembre.

Pour plus d'informations, contacter **France Tardif** au 522-6511.

MANIFESTATION À MONTRÉAL

Manifestation contre les politiques d'appauvrissement des gouvernements, le 23 septembre 1989, organisée par la Table de concertation contre la réforme de l'aide sociale. Rendez-vous à 1h30 au coin des rues Delisle et Charlevoix, métro Lionel-Groulx.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE VIE OUVRIÈRE

Le 16 septembre 1989 de 9h30 à 16 h

au Centre St-Pierre
1212 rue Panet
Montréal
Local 201



LA GUERRE DES SEXES

par Nicole BRAIS

Ily en a une qui chante que si elle était un homme, elle serait romantique. Eh bien moi, si j'avais été un homme au mois de juillet, je n'aurais pas été fière. J'aurais été tellement gênée d'être du même sexe que Jean-Guy Tremblay que malgré la chaleur, je ne me serais même pas prévalu de mon privilège de pouvoir me promener torse nu. Avez-vous souffert de la canicule, vous? Les records de température auront certainement moins indisposé les femmes, enceintes, avortées ou non, que l'ardeur du débat autour de l'affaire DAIGLE-TREMBLAY. Et plus on l'attise à coup d'arguments incendiaires et moins on a l'impression de sortir du bois. Dans la mêlée, si certains se jettent à l'eau en prenant position, plusieurs autres ne veulent pas se mouiller de peur de se brûler. On n'a pas tous un ministère et une limousine à perdre.

En fait, si le ridicule tuait, on aurait pu

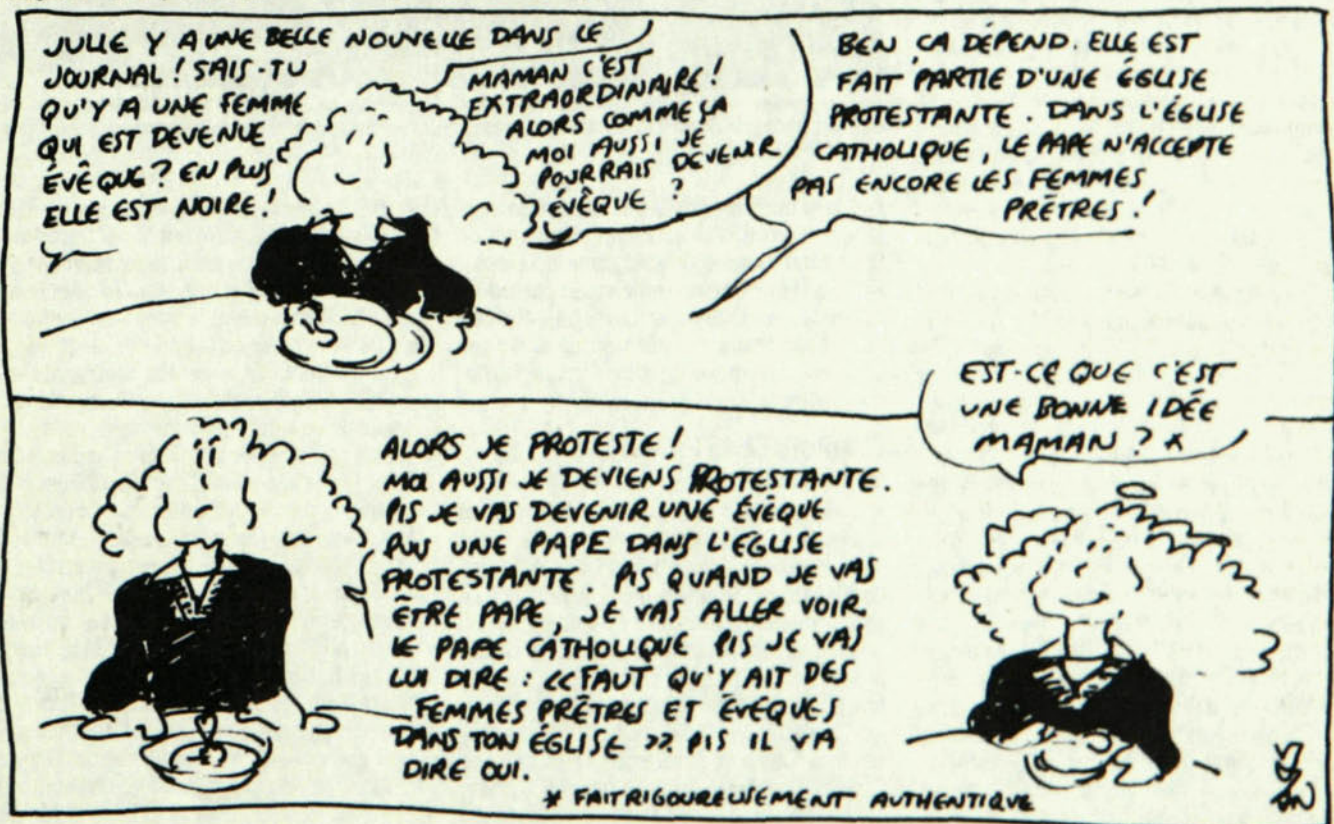
parler d'hécatombe au Québec cet été. Quelques postes seraient vacants à la cour de Val d'Or et à la cour d'appel (belle occasion de faire de l'action positive) et comme à l'heure où j'écris, la cour suprême n'a pas encore accouché de son jugement, je ne sais combien mourront en couche.

Parlant d'accouchement, il est à espérer que Chantal Daigle, surmenée, n'accouche pas d'un prématuré. Ça serait en effet gênant que "l'enfant-du-père-du-pauvre-enfant-à-naître" vienne en personne et non plus en foetus, entendre la suprême décision. Supposons qu'on lui dise, comme c'est le cas, que par foetus interposé, son père a brimé les droits de sa mère? Que de questions existentielles avant même d'exister! Être ou ne pas naître? Et pourquoi naître? Pour porter ses gênes à lui et être une gêne pour elle? Si le passé est garant de l'avenir, être à sa place, je ne me garocherais pas vers la sortie, et

surtout pas côté cour! Après le "hit" des bébés éprouvettes, grâce à MM. TREMBLAY et VIENS, nous entrons dans l'ère des bébés éprouvés: passé judiciaire et manchettes de journaux avant même de savoir respirer. Mais assez parlé d'un foetus qui a déjà trop parlé par la bouche des autres et qui n'existe que par le débat auquel il sert de prétexte. Nous assistons à un "match" qui arrive à son point culminant. À votre droite, celui qui en veut (moins qu'il ne lui en veut). À votre gauche, celle qui n'en veut pas. D'un côté, ceux qui veulent que les autres en veulent malgré elles; de l'autre celles (et ceux) qui ne veulent pas que celles qui n'en veulent pas soient forcées d'en avoir. Je vous laisse deviner le poic's respectif des adversaires.

Messieurs, Mesdames, nous voici à la dernière manche d'un combat à finir dans la guerre des sexes. Naîtra, naîtra pas, à qui appartient le dernier mot? ■

LE MONDE VU D'EN BAS



* FAIT RIGOREUSEMENT AUTHENTIQUE



N'AYEZ CRAINTE: LE SUD-OUEST S'ORGANISE

par Nancy NEANTAM et Jean-Marc GAREAU

"Sous le leadership du Programme Économique de Pointe-St-Charles, de nombreux groupes populaires ont décidé d'abandonner toute forme d'opposition au projet McGill; ils ont tenté de négocier directement avec l'université pour obliger cette dernière à compenser la perte d'un espace industriel."

Jean-Pierre Wilsey,
Vie Ouvrière, Août 1989

On n'a guère vu passer de saisons depuis vingt ans sans que la communauté du Sud-Ouest ne fasse les manchettes de quelques trouvailles, dénonciations ou réalisations. Mai 1989 a été marqué par une victoire, comme seuls les organismes du Sud-Ouest en ont le secret: courte, étalée sur dix semaines à peine, mais chargée d'imprévus et de rebondissements.

Wilsey vous l'a, somme toute, assez bien résumée le mois dernier. Nous reconnaissons qu'il est bon conteur et que, sur l'histoire, nous trouvons bien peu à redire. C'est plutôt sur l'interprétation et plus loin dans les conclusions que nous divergeons. Et bien sûr dans les sentiments qui s'en dégagent: malgré nos encouragements, il a toujours bien peu le cœur à la fête.

À l'origine, l'alarme fut sonnée par nos conseillers municipaux, constatant que l'administration se préparait à abroger par règlement la vocation industrielle d'un bâtiment au profit d'un projet de résidence du nouveau propriétaire, l'Université McGill.

Devant le comportement secret et autoritaire de la ville, deux coalitions différentes s'élevèrent, unirent leurs efforts particulièrement autour de l'assemblée du Comité conseil d'arrondissement du 21 mars. Ces coalitions réunissent ensemble au-delà de 50 organismes. Tout d'abord, Urgence-Sud-Ouest rassemble depuis 1986 les syndicats du secteur manufacturier et les groupes communautaires intéressés à protéger les emplois et les espaces industriels du Sud-Ouest. Le Programme Économique de Pointe-St-Charles en est membre, lui qui regroupe depuis cinq ans des organismes et entrepri-



Des représentants des différentes coalitions d'organismes, au cours de la deuxième soirée de consultation publique. Au centre de la photo: Jean-Marc Gareau et Nancy Neantam. Gracieuseté du P.E.P. (Programme économique de Pointe-Saint-Charles).

ses de ce quartier. Ensuite, la table de concertation des organismes communautaires de St-Henri et de la Petite Bourgogne qui a réussi le tour de force de rassembler, au cœur même de la controverse, un colloque d'orientation rassemblant tous les groupes de ces quartiers, y compris les minorités anglophone et noire de la Petite Bourgogne.

COMPORTEMENT CACHOTIER DE LA VILLE

À mesure qu'ont progressé les échanges et discussions entre les représentant-e-s des deux coalitions, des objectifs communs se sont dégagés. Premièrement, faire échec au comportement cachotier de l'administration municipale et forcer la démocratisation du processus de décision. Nous avons gagné tout à tour, avec le support de nos conseillers, que le projet de règlement soit exceptionnellement inscrit à l'ordre du jour du premier Comité conseil d'arrondissement, qu'une consultation publique soit tenue sur le projet

McGill fin avril et qu'en conséquence les organismes locaux soient ainsi reconnus comme des représentants incontournables.

Deuxièmement, s'opposer fermement au projet McGill tel que présenté, c'est-à-dire en dollars et béton selon la tradition du développement immobilier privé. Par contre, vu l'absence d'alternative viable pour l'utilisation du bâtiment, vu son environnement moins favorable qu'autrefois à la fonction industrielle et les fortes réserves d'espaces industriels identifiées par le diagnostic du Comité de relance du Sud-Ouest (auquel ont participé des groupes du milieu), les représentant-e-s des organismes envisageaient de pouvoir y gagner autrement et peut-être mieux qu'avec le statu quo (maintien du zonage industriel).

Le secteur privé au Québec reconnaît encore bien peu ses responsabilités face à la communauté qui l'entoure. En tant qu'institution montréalaise soucieuse de l'appui public, et en tant que réservoir de ressources humaines et techniques, l'Université McGill

nous est apparue de plus en plus comme pouvant devenir un partenaire privilégié et susceptible d'entraîner à longue terme d'autres ressources importantes pour épauler le développement de la communauté du sud-ouest.

Dès la première assemblée de consultation publique, le représentant de McGill a affirmé son désir de s'impliquer dans le milieu. Les organismes n'ont pas tardé à lui offrir quatre voies de développement sur lesquelles l'université a finalement consenti à s'engager après trois rencontres de négociations, quelques jours d'hésitations et de pressions en alternance.

UNE VÉRITABLE CONVENTION COLLECTIVE

Quatre protocoles d'entente ont été signés, engageant les parties pour cinq ans. Le premier assure des services d'enseignement, de recherche et de consultation pour le développement socio-économique sous la direction d'un comité conjoint. Le second établit le support de l'université au développement du logement social dans St-Henri par un prêt de 500 000\$ et la délégation d'un administrateur au conseil d'administration du Fonds d'investissement des coops d'habitation de Montréal. Le troisième confirme que les employés de la résidence seront des résidents du sud-ouest. Enfin le quatrième protocole prévient les impacts sociaux du projet par des mécanismes de communication et d'utilisation du bâtiment au profit des organismes locaux.

Il se trouve quelques personnes dans le Sud-Ouest qui sont tentées de réduire la portée de ces événements à des mesures de

compensation, Wilsey insinuant même qu'on participe ainsi à la "vente" de nos quartiers. Nous croyons, au contraire, que cette victoire des organismes du Sud-Ouest nous a permis de rassembler des éléments importants pour une stratégie de développement au profit de la population du Sud-Ouest.

L'expérience de McGill nous a rappelé durement l'analyse concrète de la réalité socio-économique telle qu'elle est et non telle qu'on la souhaiterait. Le Sud-Ouest n'est pas un village éloigné où le contrôle public et communautaire va de soi sans interférence de gros intérêts. Nous sommes aux portes du Centre-ville et chaque parcelle de terrain est convoitée par des spéculateurs ou des promoteurs, propriétaires du capital. L'administration municipale, malgré ses beaux discours, est en mesure d'acquiescer une faible portion de ce territoire. Alors, il est devenu clair que nous ne pouvons développer le Sud-Ouest seuls, entre nous et la ville, qu'il nous faudra négocier le développement avec des entreprises et des promoteurs.

Mais pour pouvoir négocier, il faut bien être reconnu comme négociateur. Dans ce contexte, l'entente avec l'Université McGill représente une reconnaissance formelle sans équivoque du rôle que jouent les organismes communautaires dans le développement socio-économique de leur milieu. En s'associant ainsi à nos projets futurs de développement, McGill reconnaît notre compétence et notre rôle d'intervenant dans des stratégies de développement à long terme. Cette reconnaissance dépasse nettement ce qu'ont réussi à concéder jusqu'à maintenant les différents paliers du gou-

vernement avec leurs subventions à court terme et leurs projets pilotes. Après tant d'années de luttes, nous ressentons maintenant la fierté de ceux et celles qui viennent de signer leur première vraie convention collective.

Finalement, l'entente démontre très clairement que les organismes du Sud-Ouest ont une vision dynamique et stratégique du développement de leurs quartiers. Ils ne s'opposent pas systématiquement à tout développement comme certains le prétendent pour les discréditer. Ils s'opposent avec raison à tout projet qui menace leurs conditions de vie, leur emploi, leur logement, leur environnement.

L'établissement d'une résidence étudiante de l'Université McGill aurait pu avoir cet impact. Grâce à la solidarité de l'ensemble des organismes du Sud-Ouest, et aux ententes conclues, la venue de McGill pourra être un atout économique et social pour mieux répondre aux besoins de la population. ■

Nancy Neantam et Jean-Marc Gareau sont responsables du Programme Économique de Pointe-St-Charles.

NDLR: Dans le numéro d'août, une erreur s'est glissée dans la chronique *En mouvements*, page 26. La manifestation contre le projet de l'Université McGill était organisé par l'ODAS et non pas par le POPIR. Nous nous excusons auprès de cet organisme de cette malencontreuse erreur.

PLAINTES SANS RECOURS

par JACQUES ST-AMAND

De nombreux organismes communautaires interviennent dans le domaine du travail et c'est heureux, vu que la grande majorité des salariés ne sont pas syndiqués. Un peu partout au Québec, les victimes d'accidents ou de problèmes de santé reliés à leur emploi, les travailleurs à pourboire, comme l'ensemble des travailleurs non-syndiqués, peuvent s'adresser à des groupes d'action et d'information.

À défaut de regroupement des travailleurs autour de leur situation, il ne reste guère pour intervenir que l'information et les recours juridiques. Depuis une dizaine d'années, la situation semble s'être grandement améliorée: on a maintenant une loi sur les normes minimales, une loi sur la santé et la sécurité, une

nouvelle loi sur les accidents de travail, des commissions gouvernementales chargées de les faire respecter... Tout devrait aller pour le mieux.

Le problème, c'est que 41% des personnes qui s'adressent à l'organisme **Au bas de l'échelle**, entre autres, se trouvent dans des situations où il n'existe aucun recours légal. Par exemple, l'exercice d'un recours prévu par la Loi sur les normes du travail (à l'encontre d'un congédiement sans cause juste et suffisante) exige que le travailleur ait au moins cinq ans d'ancienneté. À l'âge de la précarité, ça se raréfie: l'ancienneté moyenne de la clientèle de **Au bas de l'échelle** est de 10,5 mois.

Dans bien des cas, il existe en théorie un

recours juridique. Il est toutefois impossible de l'exercer. En effet, comment peut-on prouver que ce sont des manoeuvres de harcèlement psychologique qui ont entraîné une démission? Comment payer les milliers de dollars que coûte un recours devant un arbitre ou devant un tribunal, sans être sûr de gagner?

Même les salariés, qui peuvent bénéficier des avantages de la loi sur les normes du travail en cas de congédiement sans cause juste, après plus de cinq ans d'ancienneté, doivent s'attendre à payer en moyenne, en frais d'arbitrage et d'avocat, plus de 4 000\$⁽²⁾. Et rien n'assure qu'ils gagneront. De toute manière, les frais sont souvent plus élevés que l'indemnisation à laquelle le travailleur a droit... On comprend donc pourquoi beaucoup de ces

plaintes donnent lieu à des désistements.⁽³⁾

Pour une foule de raisons, la loi sur les normes du travail est difficilement applicable. Certains des recours prévus imposent des seuils d'entrée, comme l'ancienneté, qui excluent une large part des travailleurs. Leur exercice est souvent coûteux. Il faut aussi souvent faire vite; les gens peu informés apprennent trop tard qu'ils auraient pu faire quelque chose. Et, le plus souvent, quand une plainte est déposée à la Commission des normes du travail, on se borne à étudier ce cas, sans faire d'enquête sur les conditions de travail des collègues de travail du plaignant ou de la plaignante.

Bref, la voie juridique est parsemée d'embûches. Le gouvernement libéral promet actuellement des amendements à la loi sur les normes du travail: le seuil d'ancienneté dans les cas de congédiement sans cause juste serait ramené à trois ans, les frais seraient partiellement assumés par l'État, on créerait des congés de maladie et de courts congés parentaux. Bien sûr, c'est mieux que rien. On a quand même l'impression que ce sont surtout les cadres qui risquent d'en bénéficier.

À défaut de mobilisation, puisque la voie juridique ne mène pas très loin, il reste la représentation politique. Le **Front de défense des non-syndiqués**, qui regroupe une trentaine d'organismes communautaires et syndicaux, revendique une augmentation du salaire minimum, l'élargissement du champ d'application de la loi sur les normes du travail, le contrôle du temps supplémentaire, une reconnaissance minimale de l'ancienneté, la création de pauses-santé...

Compte tenu que certaines des dispositions de la loi sur les normes du travail concernant les droits des employés d'entreprises en faillite ne sont même pas encore en vigueur, dix ans après avoir été adoptées par l'Assemblée nationale, il faut s'armer de patience: les organismes comme **Au bas de l'échelle**, l'Association des gens à pourboire, les intervenants en santé et sécurité au travail ont encore du pain sur la planche pour longtemps. ■

(1) Ces données sont tirées du rapport annuel avril 1988 - mars 1989 d'**Au bas de l'échelle** et d'une entrevue avec une permanente.

(2) Doris Armstrong, **L'efficacité de la réintégration ordonnée par l'arbitre**, Commission des normes du travail, août 1988.

(3) De 1980 à 1985, 37,7% des demandes d'arbitrage déposées en vertu de l'art. 124 de la loi sur les normes du travail ont donné lieu à des désistements (Commission des normes du travail, **Rapport annuel 1985**, p. 29).

LES BARREAUX DU BAS DE L'ÉCHELLE

par Jacques ST-AMANT

Au bas de l'échelle (ABE) est un organisme communautaire montréalais qui a près de quinze ans. Il dessert l'ensemble des non-syndiqué-e-s de la région, en mettant actuellement l'accent sur les problèmes éprouvés par les femmes, les jeunes et les immigrant-e-s. En 1988-89, on y a reçu 1 947 demandes de services, ce qui représente une augmentation de 73% par rapport à l'année précédente. On a en plus offert des sessions d'information sur la loi des normes du travail (LNT) à 143 groupes, et diffuser une brochure d'information éditée en plusieurs langues.

L'examen de la situation des personnes qui font appel à ABE donne une bonne idée de la situation sur le marché du travail. Les non-syndiqué-e-s sont bien sûr largement majoritaires (87%); 55% avaient déjà perdu leur emploi au moment de contacter ABE. Au total, 49% de la clientèle a moins d'un an d'ancienneté; 75% a moins de cinq ans. Et 73%

de ces personnes travaillent - ou travail-

laient - dans des entreprises de moins de cinquante employés. On observe donc concrètement les effets de la sous-traitance et de la précarité. Le harcèlement se porte, lui aussi, à la hausse, entre autres à l'égard des immigrant-e-s. La guerre psychologique contre un travailleur dont on veut se débarrasser a l'avantage de l'amener à démissionner, ce qui revient à un congédiement impossible à prouver...

La population que rejoint **Au bas de l'échelle** provient en grande partie du secteur commercial et des petites manufactures. On retrouve aussi des personnes travaillant dans de petits bureaux. On n'y voit cependant pas beaucoup de gens oeuvrant dans la grande entreprise ou dans les grandes tours à bureau du centre-ville. Ce n'est pourtant pas dû au fait que les conditions de travail y soient nécessairement meilleures... Les ressources du monde communautaire y sont toutefois souvent moins bien connues.



JORGE GUERRA



VITALITÉ DE LA CORPO DE VICTO

par Jean FOREST

Il y a bien des moyens de faire le tour du Québec. Y a-t-il plus écologique que la visite tranquille et éclairée d'une région en compagnie d'un "natif" branché sur le communautaire progressiste de ce milieu?

À défaut de pouvoir le faire par les biais de journaux communautaires, la plupart abandonnés à eux-mêmes et emportés par le bouleversement du monde des médias, **Vie Ouvrière** vous amènera d'un mois à l'autre dans une région particulière et profitera de l'expertise de "poteaux" locaux pour vous faire connaître ce qui s'y passe.

Et c'est du côté d'Arthabaska et du pays de l'érablé que nous allons en premier lieu. La Corporation de développement communautaire des Bois-Francs Inc. qui regroupe au-delà de la moitié des 77 entreprises communautaires régionales - 40 en fait - marque la vie locale et contribue largement à son dynamisme de même qu'au mieux-être d'une partie importante de la population.

C'est cette même corporation qui a organisé en 1986 le plus important colloque du mouvement populaire de la décennie 80 réunissant quelques 225 organisations populaires sous le thème: "Fais-moi signe de changement". La Corpo de Victo, comme le rappelle Louis Favreau dans son tout récent livre "Mouvement populaire et intervention communautaire de 1960 à nos jours", est l'épine dorsale du développement communautaire dans cette région de 38 000 habitants: elle soutient 185 emplois dans diverses entreprises communautaires pour une masse salariale de 2 millions \$ et un chiffre d'affaires de 7,5 millions \$.

UN BILAN PARLANT!

À l'issue d'une grosse année de sa de son existence - au cours de laquelle elle a tenu un congrès d'orientation pris en charge un édifice voué à la démolition de 62,750 pieds carrés où logent dorénavant une trentaine d'entreprises communautaires et joué un rôle marquant dans la banquette socio-économique de la région; la Corporation de développement communautaire des Bois-Francs se retrouve avec un plan d'action articulé et... en pleine campagne électorale!

C'était prévu, nous a confirmé le coordonnateur de la Corpo, Bille Ninacs, et même si elle survient à une période de retour des vacances nous ne serons pas inactifs, loin de là. À défaut de pouvoir initier des rencontres publiques, nous nous insérons dans celles organisées par d'autres coalitions mais surtout nous nous efforçons de faire en sorte que cette période en soit une de formation tout autant que d'information pour l'ensemble de nos membres. Il y a tellement de dossiers politiques chauds, la réforme de l'aide sociale, celle des services de santé, celle de l'assurance-chômage, la libre-échange... que les occasions ne manqueront pas!

QUATRE CHAMPS D'ACTION

Outre le fonctionnement interne qui exige d'organiser la concertation, la représentation politique et la mise en commun des ressources, le plan d'action pour 89-90 prévoit des activités de formation, d'intervention et de reconnaissance. Toutes orientées: il va sans dire, dans le but "d'être des sujets actifs dans le développement de notre société", comme l'ont défini collectivement les membres de la corporation.

Un rapide coup d'œil sur les orientations plus particulières pour cette année montre qu'elles seront axées sur: **une démarche plus globale en rapport avec les différents sources de financement; la cueillette d'outils de fonctionnement et de formation utilisés par l'ensemble des groupes et leur mise à la disposition de tous, via un système de circulation et un centre de documentation mieux organisés; la définition et la diffusion d'un discours public traduisant bien les valeurs et les préoccupations du mouvement communautaire.**

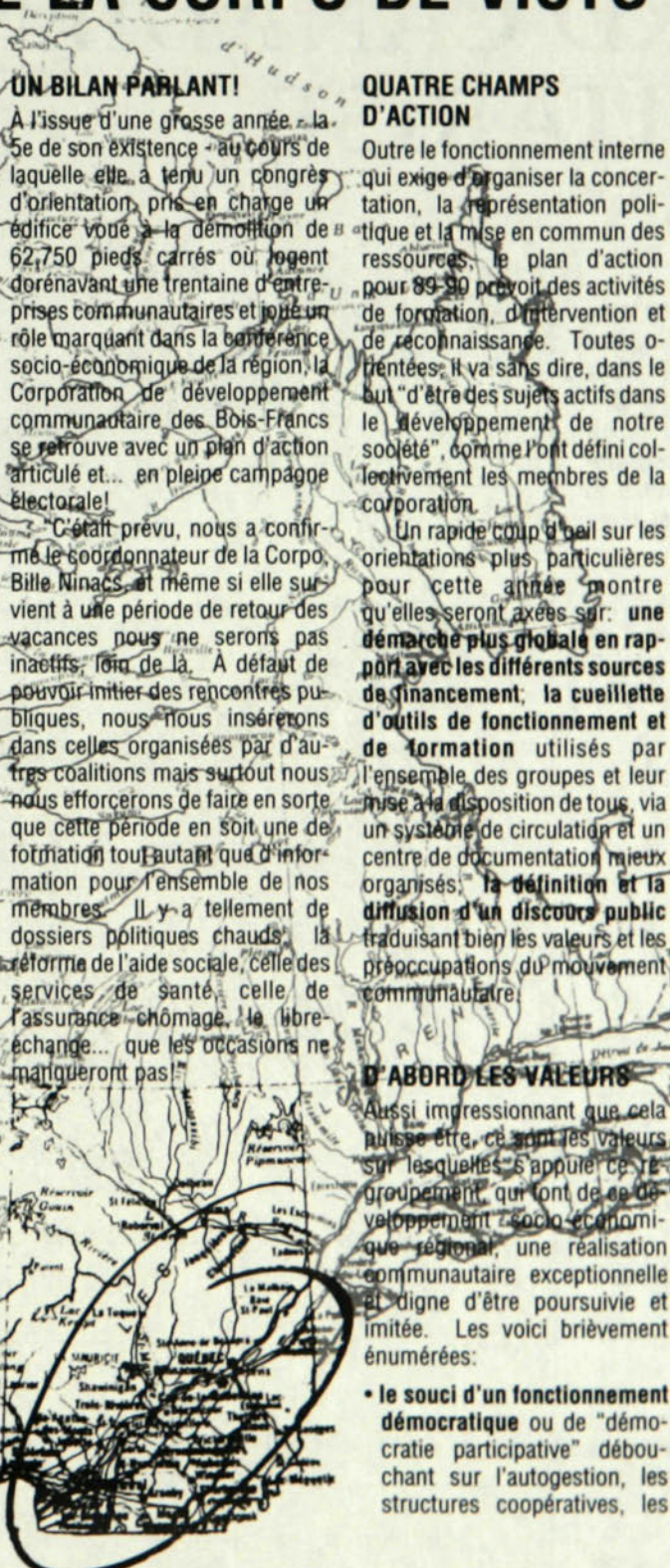
D'ABORD LES VALEURS

Aussi impressionnant que cela puisse être, ce sont les valeurs sur lesquelles s'appuie ce regroupement, qui font de ce développement socio-économique régional, une réalisation communautaire exceptionnelle et digne d'être poursuivie et imitée. Les voici brièvement énumérées:

- le souci d'un fonctionnement démocratique ou de "démocratie participative" débouchant sur l'autogestion, les structures coopératives, les

organismes sans but lucratif.

- l'identification des besoins notamment ceux des personnes moins favorisées en vue de soutenir les individus et les organismes qui veulent y répondre. D'où une solidarité qui s'appuie sur le refus d'accepter l'accroissement de la consommation ou la stimulation de besoins artificiels;
 - la promotion des valeurs alternatives que sont la prise en charge et l'autonomie individuelle et collective, la justice sociale. Ces dernières entraînent un rejet de la bureaucratie, du professionnalisme à outrance et du non-engagement sous prétexte d'objectivité;
 - la formation dans l'action: une formation continue, processus de formation globale de l'individu à partir de son vécu quotidien. Une formation qui fait appel à une pédagogie où chaque événement, chaque activité constitue une démarche d'apprentissage et de réflexion critique;
 - le militantisme: c'est-à-dire l'engagement militant et actif envers une cause. Une caractéristique du mouvement populaire et communautaire et qui assure sa survie depuis toujours. Un militantisme qui ne minimise pas le bénévolat ou l'altruisme mais qui en démarque le communautaire par la recherche et l'engagement vis-à-vis d'un projet de société différente, axée sur la justice sociale.
- Si vous voulez en savoir plus, contactez: **La Corporation de développement communautaire des Bois-Francs, Place communautaire Rita-St-Pierre, 59, rue Monfette, local 130, Victoriaville, Québec, G6P 1J8 - (819) 758-5801.**





LE NORD CANADIEN SE MILITARISE

par Yvon ROUSSEAU

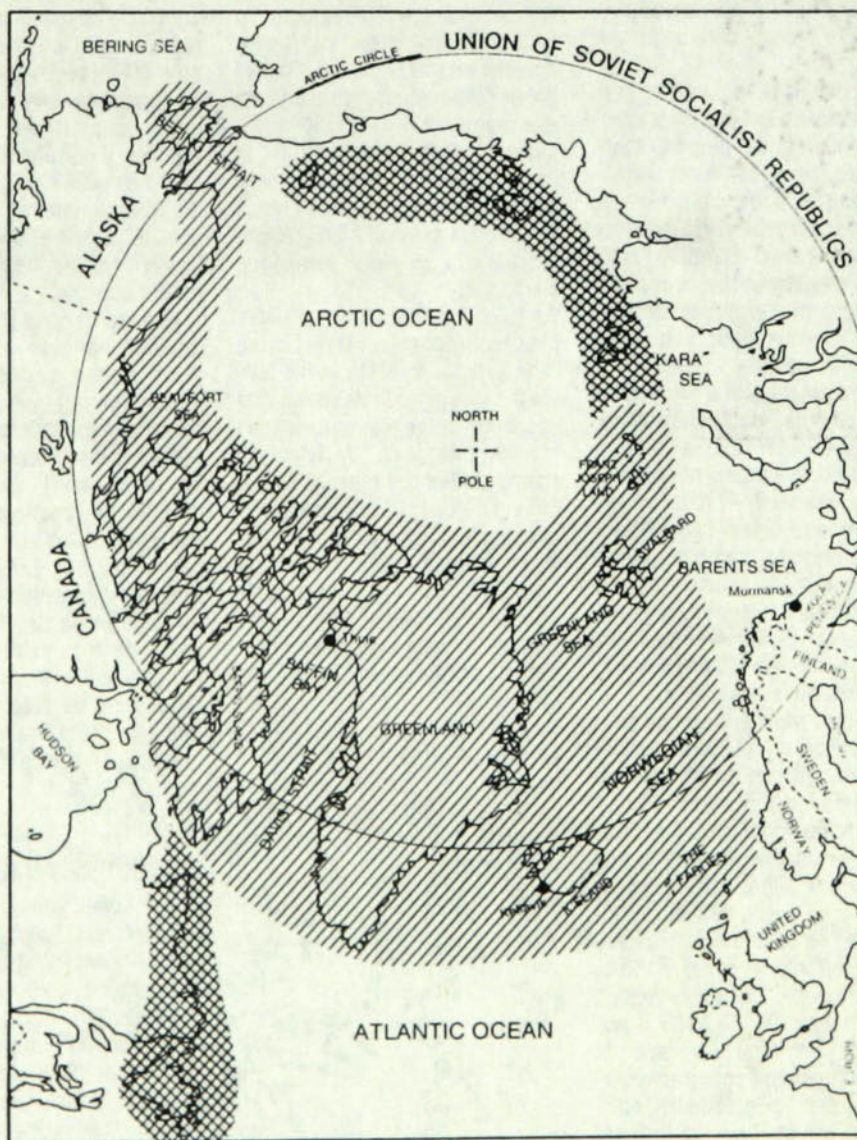
Au moment où la tension et la menace de guerre diminue en Europe, elle s'accroît dans l'Arctique et dans le Nord. La militarisation nucléaire croissante de l'Arctique et de la calotte polaire, notamment dans la mer de Barents et dans le Grand Nord canadien est scandaleuse et inadmissible.

Le Canada est devenu un satellite des États-Unis en matière de défense et il est grand temps que les Canadiens s'en préoccupent. Appuyer aveuglément un agresseur constitue une agression.

Ainsi, notre pays est intégré dans la guerre des étoiles. En effet, le satellite de St. Margare, au Nouveau-Brunswick, est relié au "US Space Defense Operations Center", situé près des quartiers généraux de l'OTAN, dans la montagne Cheyenne. Il existe d'ailleurs un accord permettant à deux escadrons F-15 américains, munis d'armes anti-satellites, d'être cantonnés au Canada, en temps de crise.

Le Canada est donc engagé dans la lutte contre l'U.R.S.S. Inutile de préciser que les satellites soviétiques sont les yeux et les oreilles de ce pays, afin de guider sa défense balistique. Le Canada joue également un rôle alarmant à la suite de son intégration au plan de défense stratégique des États-Unis, dans la lutte contre les forces aériennes soviétiques. Un équipement de surveillance des plus sophistiqués a été mis en place en 1985, à la suite d'une entente entre Reagan et le gouvernement canadien. Il ne faut pas oublier que le réseau de surveillance est évidemment accompagné d'une force de destruction.

Selon le Livre blanc sur la défense, le Canada va augmenter sa flotte aérienne à longue portée et améliorer celle à portée moyenne. Tout cet arsenal sera à la disposition de l'OTAN. Une entente permettrait également aux États-Unis d'installer en sol



Zone de démilitarisation arctique circumpolaire (CADZ)



Extension possible de cette zone

Tiré de Ronald Purver, *Occasional Papers*, n° 3, fév. 1988.

Institut canadien pour la paix et la sécurité.



JEAN LAUZON/COMMIMAGE

canadien huit nouvelles commandes aériennes tactiques, capables de diriger des avions intercepteurs, en cas d'hostilités. Des centres d'opération sont déjà établis à Inuvik, Yellowknife, Rankin Inlet, Iqaluit et Kuujuaq, en sol canadien et dans le Grand Nord. Tous ces avions sont équipés pour abattre les bombardiers ou les missiles soviétiques en route pour les États-Unis, au-dessus de notre pays.

Si le Canada ne possède pas d'armes nucléaires, il permet néanmoins aux États-Unis d'en transporter sur son territoire, en temps de crise.

À la fin de l'année 1989, l'OTAN devra décider de l'emplacement d'un important centre d'entraînement de chasse tactique. Ce dernier sera situé au Canada ou en Turquie. Si la base canadienne de Goose Bay au Labrador est choisie, elle deviendra sûrement le point de mire des protestations des groupes pacifistes et écologistes canadiens, qui dénoncent depuis plusieurs années les vols à basse altitude, dans cette région.

Il n'y a rien de nouveau dans les activités militaires à la base de Goose Bay, mais, depuis quelques années, leur croissance inquiète au plus haut point les autochtones, les pacifistes et les écologistes. Ces derniers soutiennent que les vols à basse altitude ont des effets négatifs sur la faune, la flore et les habitants du secteur. Pourtant le ministère de la Défense et le gouvernement canadien es-

timent que cela fournit des emplois et que cela ne perturbe pas la vie ni à Goose Bay ni dans le secteur environnant.

L'ARCTIQUE: NOUVEAU CHAMP DE BATAILLE

Le centre de confrontation entre l'U.R.S.S. et les États-Unis s'est déplacé: ce n'est plus l'Europe mais l'Arctique et cette menace affecte particulièrement les Canadiens. Le plan de défense stratégique de nos voisins du Sud se base sur la capacité de détruire ou de paralyser la possibilité pour les soviétiques d'utiliser leur force de frappe nucléaire.

La nouvelle stratégie américaine de défense vise les trois éléments principaux de la force nucléaire soviétique: les sous-marins dotés d'ogives nucléaires, le réseau international de missiles et enfin, les bombardiers porteurs d'ogives et les missiles de croisière. Le Canada, membre de l'OTAN et de NORAD⁽¹⁾, appuie servilement la stratégie militaire des États-Unis et affecte même une partie importante de son armée dans le Nord, afin qu'elle puisse y jouer un rôle de premier plan dans la réalisation des desseins maléfiques de l'empire américain.

Depuis l'élection de l'administration Reagan, la stratégie navale des États-Unis et celle de l'OTAN ont assumé des positions plus agressives en Norvège et dans le secteur de la presqu'île de Kola, dans l'Arctique. Notons

que la presqu'île de Kola est considérée comme vitale pour la sécurité de l'URSS, puisqu'elle constitue le seul point d'accessibilité directe à l'océan Atlantique, durant toute l'année. C'est à l'importante base navale de Murmansk que mouille la majorité de la flotte soviétique.

Avant l'avènement de l'administration Reagan, la force navale des États-Unis et celle de l'OTAN se limitaient à une stratégie de patrouille de guerre dans le secteur du Groënland, l'Islande et le Royaume Uni, de façon à empêcher la flotte soviétique d'entrer dans l'Atlantique, tout en surveillant les voies navigables entre l'Europe et l'Amérique du Nord. La stratégie américaine a bien changé depuis, en se déplaçant vers le Nord pour s'assurer le contrôle de la mer de Norvège, forçant ainsi les Soviétiques à se replier vers le Nord, puis à utiliser leurs sous-marins d'attaque pour protéger leurs sous-marins porteurs de missiles, sous la calotte de glace.

Il apparaît donc clair que la nouvelle stratégie américaine veut que les Soviétiques se sentent menacés dans le port de Murmansk. Une telle tactique constitue une menace directe d'affrontement nucléaire. L'Union soviétique, en réponse, a dispersé ses sous-marins porteurs de missiles sous la calotte polaire.

Face à cette escalade, destinée à assurer la suprématie aux États-Unis, des sommes astronomiques ont été investies dans la lutte

anti-sous-marin dans l'arctique, pour permettre aux États-Unis de chasser les sous-marins soviétiques de la calotte polaire. Il ne faut pas réfléchir longtemps pour découvrir pourquoi le Canada voulait à tout prix acquérir de dix à douze sous-marins d'attaque nucléaire. Faisant partie de l'OTAN, le Canada aurait fait partie de la chasse aux sous-marins soviétiques. Notre pays s'implique donc dans le cadre de la politique agressive et provocatrice de l'OTAN. Fort heureusement, sentant la pression monter, le gouvernement Mulroney a laissé tomber, du moins pour le moment, l'achat de sous-marins nucléaires. Espérons que la conférence circumpolaire des Inuits et la conférence nordique de la paix⁽²⁾ permettront à l'Arctique de ne pas devenir le nouveau champ de bataille mondial! ■

Yvon Rousseau est journaliste et militant au conseil estrien pour la paix.

(1) NORAD: Il s'agit du pacte militaire établi en 1958 entre le Canada et les États-Unis, visant à protéger la défense aérienne de l'Amérique du Nord.

(2) Pour en savoir plus ou en faire plus: **Conférence nordique de la paix**, a/s CQP, 1415, Jarry est, bureau 404, Montréal, H2E 1A7, tél: 374-6660 ext. 200.

UNE ZONE DE PAIX

L'Arctique est en voie de devenir rapidement un champ de bataille nucléaire en puissance.

Dans ce contexte, l'appel en faveur de la transformation du Nord en zone de paix, sans armes nucléaires, revêt une importance vitale. La coopération entre les pays nordiques et le renforcement des liens avec les mouvements de paix des pays nordiques deviennent prioritaires et indispensables pour assurer la paix mondiale.

C'est d'ailleurs face à cette réalité que les représentants des divers paliers de gouvernement, ainsi que des mouvements de désarmement du Canada, de la Finlande, du Groënland, du Danemark, de la Norvège, de la Suède, de l'Islande, des États-Unis et de l'U.R.S.S., sont invités à une conférence nordique sur la paix qui se tiendra à Montréal, les 15-16-17 septembre 1989 à l'Université Concordia.

Cette conférence, ouverte au public, permettra aux participants et aux participantes d'échanger des renseignements sur les avancées de la milita-

risation nucléaire du Nord et d'alerter l'opinion publique mondiale sur ces déploiements. La conférence permettra également d'explorer les possibilités de coopération, dans le but de créer une zone de paix, libre d'armes nucléaires dans le Grand Nord.

Il apparaît également essentiel de se soucier de l'avenir des Inuits et des peuples amérindiens déjà menacés en assurant leur développement social et économique et en protégeant l'équilibre écologique fragile de la calotte polaire.

La paix et la sécurité mondiales sont confrontés à un nouveau défi. Le moment est venu de se renseigner sur ce danger et de trouver des moyens de le combattre. La conférence nordique de la paix de Montréal permettra de mieux saisir les dimensions de ce problème fondamental, auquel il faut, de toute urgence, apporter des solutions.



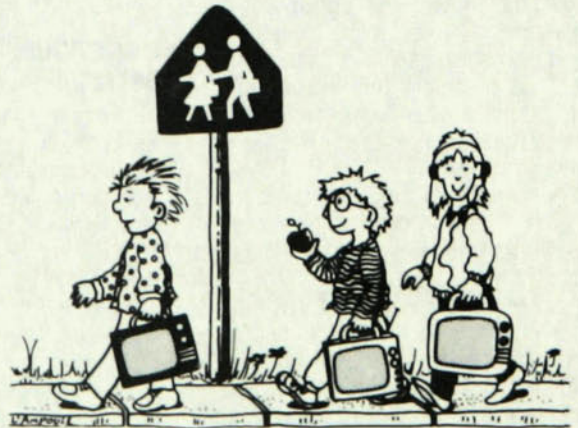
LA PIERRE VIVANTE

- Une communauté laïque qui, depuis 1984, rassemble une dizaine de personnes : couples, célibataires, franciscains;
- Qui met la non-violence au coeur de ses préoccupations et de ses engagements;
- Qui approfondit une spiritualité de la création dans une perspective chrétienne et franciscaine.

Pour participer à ses temps forts de formation et de fête (4 fois par année) ou pour vivre une expérience communautaire de non-violence :

téléphoner au **(514) 739-0006** (le soir surtout)

LA TÉLÉ MÉRITE NOTRE ATTENTION



L'ASSOCIATION NATIONALE DES TÉLÉSPECTATEURS
vous consulte et vous informe.

Pour en savoir plus...

Nom:

Adresse:

Ville: Code postal

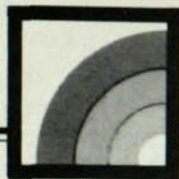
Retourner à:

La documentation est gratuite.



association
nationale des
téléspectateurs

4005, rue Bellechasse
Montréal, Qc H1X 1J6
Tél.: (514) 729-6393



ON MONTE DANS LE NORD (2^e PARTIE)

par Pierre VIAU

Le dernier numéro de V.O. laissait Jaime avec sa décision de quitter Los Angeles pour vivre à Montréal, où il habite maintenant depuis deux ans. Québec en couleurs lui offre une autre page pour continuer à nous livrer son récit.

L'arrivée à Montréal

"Je suis allé à New York pour prendre le Greyhound en direction de Montréal. Arrivé à la frontière canadienne, je me suis présenté comme réfugié. On m'a refoulé en m'assurant que je recevrais une convocation. De fait, trois semaines plus tard, je la recevais et devais me présenter au bureau de l'immigration à Montréal. En attendant, j'avais trouvé refuge au Salvation Army de Plattsburg.

Je me rappelle avoir ressenti un grand vide quand je me suis retrouvé seul au terminus de Berri-De-Montigny. Il neigeait beaucoup. Je n'avais pas de bottes. C'était en novembre. Sur la rue, j'ai rencontré un Salvadorien et lui ai demandé comment faire pour aller au bureau de l'immigration.

On m'a logé au YMCA du Centre-Ville où j'ai connu beaucoup de personnes comme moi. Je pouvais y vivre jusqu'à ce qu'arrive le premier chèque de Bien-être social. Avec deux autres personnes réfugiées, j'ai loué un appartement sur la rue Papineau, près de Beaubien. Presque tout le revenu du B.S. servait à payer le loyer. Nous mangions peu et il faisait très froid. Après trois mois, j'ai reçu un permis de travail et j'ai ensuite trouvé un emploi dans une usine de souliers pour femmes. J'y travaille encore aujourd'hui... toujours au salaire minimum.



JORGE GUERRA

Apprendre le français

Au Guatemala, on nous enseigne l'anglais à l'école. Bien sûr, je ne savais pas le français en arrivant ici. Ça, ce n'est pas drôle! Je ne pouvais pas aller au COFI, car c'était réservé aux personnes immigrantes. Les réfugiés ne pouvaient s'y inscrire, à l'époque. Il ne me restait qu'à trouver un organisme communautaire. Encore aujourd'hui, trois soirs par semaine, immédiatement après l'usine, je suis un cours de français jusqu'à 10:00 heures p.m. J'arrive à la maison, crevé, je mange un peu, je me couche et je recommence le lendemain. Apprendre une langue, le soir, après une dure journée de travail, c'est très difficile.

Malheureusement, j'ai peu l'occasion de parler français. À l'usine, c'est l'anglais qui domine. Les fins de semaine, je me retrouve avec des amis latinos et je joue au soccer. Dans beaucoup de circonstances avec les propriétaires ou des personnes de compagnies d'assurances, il faut savoir le français pour pou-

voir se défendre et réagir vite. Je me sens ligoté en ne maîtrisant pas bien le français. Ça me gêne un peu. Parfois, cela m'humilie profondément. Je me sens encore en marge de la société québécoise. Il me faudrait des amis francophones. Si la langue au travail était le français, cela aiderait beaucoup.

N° d'assurance sociale

94.

Je n'ai toujours pas obtenu le statut d'immigrant reçu. Donc mon numéro d'assurance sociale commence par 94. Les patrons le savent. Ils te donnent les pires "jobs" ou refusent de t'engager. Je me rappelle avoir contacté une compagnie d'entretien. On m'avait accepté, j'avais passé l'entrevue en français. Tout allait bien mais quand ils ont vu mon 94, alors là, ça ne marchait plus.

Avec ce numéro, je n'ai pas le droit de m'inscrire à un cours pour apprendre un métier. Il faut attendre de recevoir le statut d'immigrant reçu. On dit que ça pourrait bientôt changer. Mais je

perds des années comme ça, à attendre. Je trouve que c'est de la discrimination. On est limité à des jobbines sans avenir.

Servi le dernier

Le racisme est virulent aux États-Unis. C'est différent ici. Mais être étranger, ne pas maîtriser la langue, se voir physiquement différent de la majorité, c'est très dur, même ici. Le regard des autres est loin d'être toujours sympathique et accueillant. Nous sommes les derniers arrivés! Je dois avouer que dans des magasins, nous sommes les derniers servis.

Changer la vie

J'ai quitté mon pays, il y a quatre ans. J'ai beaucoup appris, y compris dans ma chair, sur l'exploitation et l'injustice. Même ici. Par exemple, j'ai un salaire supérieur à ce que je gagnerais au Guatemala. Mais mon travail équivaut à la production de trois personnes et j'ai le salaire minimum. Quand je vois les souliers que j'ai fabriqués dans les boutiques de luxe du Centre-Ville, vendus plus de cent dollars...

Cela te consume physiquement et mentalement. Si tu veux un loyer décent, te nourrir normalement, c'est impossible avec le salaire minimum. Il ne me reste plus rien dans les poches.

La vie humaine ne bat plus au rythme de celle de la nature. Nous sommes coupés de la nature, sans lien vital avec elle. Nous sommes devenus des machines programmées. Cela me marque beaucoup. Mais je veux vivre ici, faire venir ma famille un jour. Pour changer la vie, il faut protester, nous organiser. Au Guatemala, on te tue, on te fait disparaître pour cela. Moi, je veux vivre." ■



LA COMMUNAUTÉ MUSULMANE: RÉALITÉS ET STÉRÉOTYPES

par Fatima HOUDA-PÉPIN

"La crise de valeurs" provoquée par "l'affaire Rushdie" a révélé une fois de plus le fossé qui sépare l'Occident du monde musulman.

Pendant trois mois (février - avril 1989), les Musulmans du monde entier étaient donnés en pâture aux médias occidentaux, et il ne fallait pas plus pour associer l'Islam au fanatisme et à la violence.

En réalité, l'affaire Rushdie n'est pas un événement isolé. C'est un maillon de plus dans la chaîne des rapports conflictuels qui opposent le monde musulman à l'Occident depuis l'émergence de l'Islam, il y a 14 siècles. Donc, on vient de loin...

Le monde musulman est une réalité géopolitique incontournable pour le système des relations internationales. Que l'on se situe dans l'axe Est-Ouest, dans l'axe Nord-Sud ou plus près de nous dans le créneau du Commonwealth ou de la francophonie mondiale, le monde musulman est là. Il interroge l'arrogance de l'Occident et questionne son hégémonie politique, économique et même médiatique. Le seul espace musulman qui échappe encore au contrôle occidental, c'est le champ religieux. Pas étonnant que l'Islam soit devenu un enjeu politique et que d'aucuns brandissent un "islamisme radical" pour répudier le système des valeurs occidentales et réclamer un "ordre islamique" où l'unité l'emporterait sur l'égalité, la communauté sur l'individu et l'équité sur la liberté.

On n'a donc pas fini d'entendre parler de l'Islam et des Musulmans. Dans le village global où nous vivons, il est grand temps que les médias modifient leurs attitudes et rectifient leur façon de penser et de traiter l'Islam. Ceci est d'autant plus urgent que le pouvoir des médias est immense, car ils ne font pas qu'informer, ils participent à la fabrication de l'opinion publique.



Bagdad, la mosquée d'or. Photo: CH. LÉNARS.
Tiré de *Les Arabes*, Marc Bergé, Édition Lidis, Paris

L'affaire Rushdie a révélé beaucoup de choses et principalement l'incapacité de l'Occident à sortir de son cadre de référence pour essayer de comprendre la dimension religieuse du monde musulman. L'Occident laïc ne comprend pas l'attachement indéfectible d'un milliard de personnes à leurs traditions religieuses.

L'ISLAM: IDENTITÉ ET PRÉJUGÉS

Plus encore, au lieu de chercher à comprendre les motivations de l'indignation des Musulmans à l'égard des "Versets sataniques", les médias en ont profité pour faire le procès de l'Islam et des Musulmans, focalisant toute leur attention sur l'Ayatollah "super-star" et sur son sinistre décret de mort.

Inévitablement dans les médias comme dans l'opinion publique, il y a eu une nette polarisation entre deux mondes: d'un côté, le monde musulman, décrit comme un foyer de guerre, de violation des droits de la personne et de menace à la paix mondiale; de l'autre, l'Occident, champion des droits humains, de la liberté d'expression et de la démocratie. Cette vision dichotomique est à la fois simpliste et préjudiciable.

Simpliste, car dans le monde musulman où prévalent la dictature et l'autoritarisme, la quasi-totalité de ces régimes se maintient grâce à la volonté et à l'appui des pays occidentaux. Simpliste aussi, parce que dans les pays musulmans, la liberté d'expression a un prix, et il y a des milliers de citoyens musulmans qui mettent leur vie quotidiennement en jeu pour défendre ce principe. Beaucoup sont morts dans les prisons ou sous la torture.

Préjudiciable car, d'ici quelques temps - si ce n'est déjà fait - les gens ne se rappelleront plus du nom de Rushdie, mais ils garderont toujours le préjugé. (...)

Radio-Québec, la télévision éducative du Québec, a consacré une heure à un débat public sur les "Versets sataniques". La question posée était: "Comprenez-vous la colère des Musulmans?" Parmi les questions subséquentes, il y en avait une du genre: "Est-ce que le dieu du Coran est capable de pardon?", "Pourquoi l'Islam exige-t-il qu'on coupe les

deux mains au voleur?" Après une heure de "cirque", car ce n'est pas exagéré de l'appeler ainsi, 1 200 personnes environ avaient répondu au téléphone. 200 avaient déclaré comprendre la colère des Musulmans et 1000 n'avaient rien compris.

LA COMMUNAUTÉ MUSULMANE DU CANADA ET DU QUÉBEC

Pour beaucoup de Québécois, le choc était brutal. On venait de "découvrir" qu'il y avait des Musulmans au Canada et au Québec. Or, cette communauté dont on n'entend pas beaucoup parler - sauf en association avec des événements tragiques qui se passent ailleurs - est bien présente parmi nous.

C'est une "communauté de communautés", composée de races, d'ethnies, de langues et d'origines nationales diverses, qui se réclame d'une identité commune: l'appartenance à la "**Oumma**" (communauté) musulmane. L'Islam définit la communauté comme une totalité englobant le spirituel, le mode de vie et les rapports sociaux. Il offre les lignes directrices pour l'élaboration d'un système politique et définit les règles de conduite à partir d'une code juridique très élaboré que constitue le droit musulman.

Vu sous cet aspect, l'Islam peut paraître comme une religion rigide, totalitaire et "sévère". Certains dirigeants religieux ont même tenté à différentes époques de l'histoire d'utiliser l'Islam comme "instrument idéologique" à des fins purement politiques.

Dans les faits, l'Islam est une religion ouverte sur le monde, sans intermédiaire entre Dieu et les croyants. Il n'y a pas de clergé dans l'Islam. De plus, dans l'Islam sunnite (majoritaire), il y a quatre écoles de pensée qui, tout en s'entendant sur les dogmes, permettent des interprétations différentes du Coran: il s'agit de l'école Hanafite, Malékite, Shafite et Hanbalite. Dans l'Islam chiite, il y a également différentes tendances. On est donc loin du portrait stéréotypé qui réduit les Musulmans à une bande de fanatiques.

L'EXPÉRIENCE DE L'INTÉGRATION

Les Musulmans représentent un milliard de personnes répartis sur les cinq continents, et les Arabes ne comptent que pour 10% dans l'Islam. Les principales concentrations démographiques se rencontrent en Asie et en Afrique, avec par ordre d'importance l'Indonésie, le Pakistan, l'Inde, le Bangladesh, la Chine, la Turquie, l'URSS (un Soviétique sur cinq est musulman), le Nigéria, l'Iran, l'Égypte, le Maroc, l'Algérie, le Soudan, etc... Cette diversité ethnique, raciale et culturelle se retrouve dans la communauté musulmane du Québec et du Canada, qu'on évalue à 300 000 personnes.

La communauté musulmane d'ici est d'immigration relativement récente: quatre Musulmans sur cinq sont arrivés au Canada après 1971. Elle est composée majoritaire-

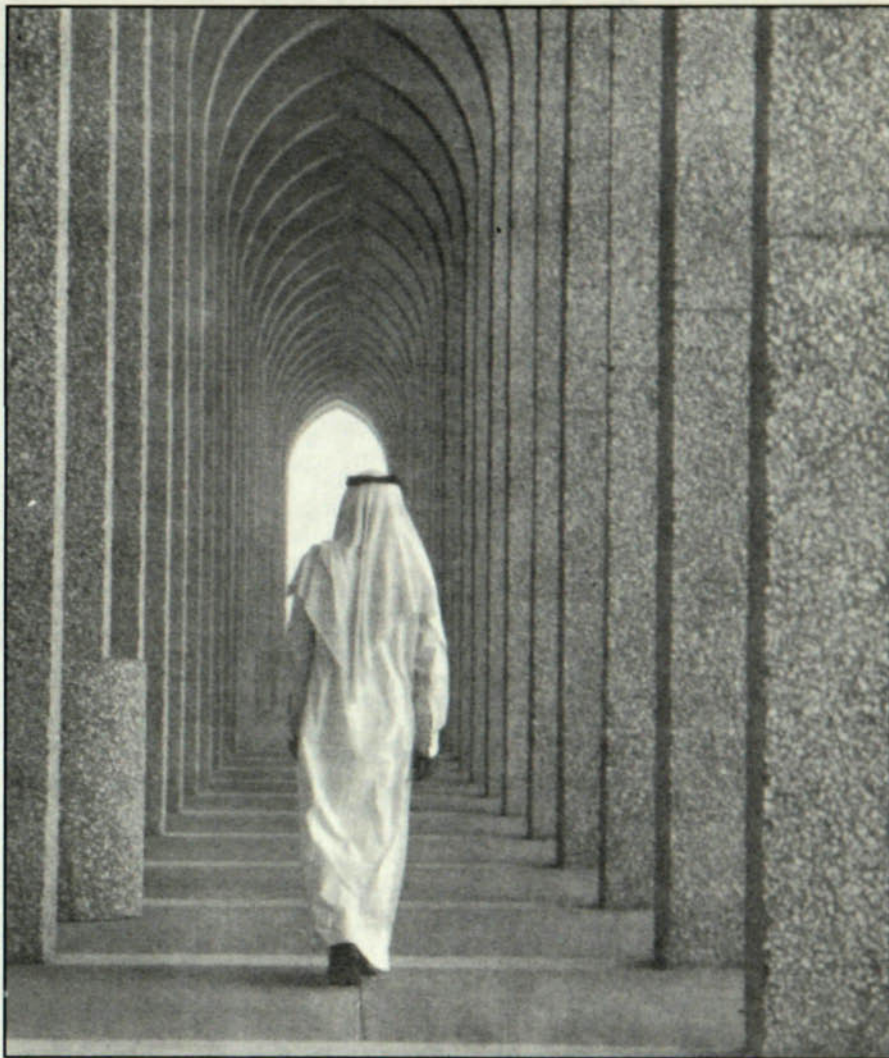


Photo: BURRI-MAGNUM Tiré de *Les Arabes*, Marc Bergé, Édition Lidis, Paris

ment d'Indou-Pakistanaï et présente un profil socio-économique très intéressant. C'est une immigration de peuplement et non de transit, où on rencontre un taux de naturalisation (citoyenneté canadienne) très élevé. La plupart choisissent le Canada pour des raisons économiques et pour assurer une meilleure éducation aux enfants. La majorité des Musulmans actifs sur le marché du travail sont des professionnels (médecins, comptables, entrepreneurs, ingénieurs, chercheurs, travailleurs autonomes, etc...).

À cause de la diversité géopolitique du monde musulman, des courants de pensée qui le traversent, et des expériences d'intégration à la société canadienne et québécoise, la communauté musulmane présente une variété de tendances, que l'on peut regrouper à titre indicatif en quatre catégories: **La tendance "assimilationniste"**, très minoritaire, se trouve surtout chez certains jeunes de la deuxième génération qui cherchent à se dissocier totalement de l'image négative de l'Islam largement véhiculée par les médias.

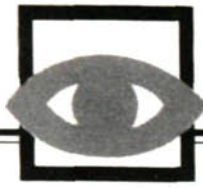
La tendance fondamentaliste-activiste, minoritaire, mais bien organisée, cherche à promouvoir l'Islam par un engagement poli-

tique au niveau international, continental (Amérique du Nord), national et local.

La tendance fondamentaliste-traditionnaliste, on la rencontre surtout auprès de la première génération d'immigrants musulmans, parmi les éléments "très religieux", qui s'inquiètent de leur identité, et qui cherchent à sauvegarder les valeurs traditionnelles de leur culture d'origine. Dans le quotidien, cette tendance se manifeste par une discrimination à l'égard des jeunes filles, allant jusqu'à leur interdire de faire du sport, de prendre des cours de musique, et à les obliger de porter le voile, etc...

La tendance "libérale", c'est la majorité silencieuse, celle qui s'intègre bien, mais dont on n'entend pas souvent parler. Elle est composée de personnes très religieuses, mais aussi très ouvertes sur le monde qui les entoure, des laïcs et des non-pratiquants pour qui l'Islam constitue, tout de même, une composante déterminante de leur identité. ■

Fatima Houda-Pépin est politologue de formation et présidente du Centre maghrébin de recherche et d'information à Montréal



Du vécu communautaire... à l'isolement social

par Henri LAMOUREUX



Louis Favreau, **Mouvement populaire et intervention communautaire de 1960 à nos jours: continuités et ruptures**, Montréal, Le Centre de formation populaire et les Éditions du Fleuve, 1989, 307 p.

Peu de personnes étaient aussi bien placées que Louis Favreau pour écrire un ouvrage brossant un tableau de l'évolution des organismes populaires de 1960 à nos jours. L'auteur fut animateur social dans les années 60, co-fondateur et principal animateur du Centre de formation populaire dans les années 70 et enseigne aujourd'hui en travail social à l'Université du Québec à Hull.

Favreau fut impliqué dans le développement des groupes communautaires autonomes dans plusieurs quartiers de Montréal.

Il joua un rôle majeur dans la formation du *Front d'action politique* (FRAP) et contribua à former bon nombre d'intervenants oeuvrant tant

dans les milieux autonomes qu'institutionnels.

L'ouvrage qu'il nous présente offre l'avantage de dresser un bilan général de l'évolution des groupes à l'oeuvre, particulièrement à Montréal. Ce bilan s'imposait et l'auteur réussit assez bien à le réaliser. La faiblesse majeure de ce livre, compte tenu de son titre, tient surtout au peu de références sur qui se passe ailleurs que dans la métropole. Il n'en demeure pas moins que l'ouvrage présente une analyse pertinente de l'évolution du mouvement populaire et de certaines dimensions des pratiques auxquelles Favreau fait référence.

C'est ainsi que l'auteur aborde, à notre avis d'une manière intéressante, quoique parfois questionnable, le rapport des groupes communautaires à l'État, à l'action politique et à l'économie. Il insiste sur les nouvelles avenues qui s'ouvrent à l'action communautaire d'aujourd'hui, telles l'économie alternative et l'environnement. Il note de façon très pertinente le rôle majeur des femmes dans la plupart des aires d'intervention.

L'analyse qui nous est présentée est celle du sociologue, un sociologue avec des sensibilités de praticien. C'est sans doute cette dualité qui incite l'auteur à dégager des typologies, à établir des catégories, à jongler avec des concepts, tout en formulant ses propos de manière à nous faire sentir qu'il demeure complice de celles et ceux qui animent les organis-

mes dont il parle.

Le livre de Favreau comble un vide en permettant de situer le travail réalisé par des milliers de Québécois-e-s actifs dans des organismes communautaires dans le contexte historique de l'évolution du Québec. Cette contribution est très utile.

Nous ne pouvons qu'encourager nos lecteurs à se procurer cet ouvrage. Plusieurs y retrouveront sans doute une partie de leur propre itinéraire.



Tama Janowitz, **Esclaves de New York**, Nouvelles, Paris, Gallimard, 1989, 356 p.

Voici un livre qui devrait plaire à celles et ceux qui aiment la littérature d'atmosphère.

L'auteure nous présente, dans une langue parfois crue mais toujours tendre, une galerie de personnages "pognés" qui forment le tissu de la métropole américaine. Pathétiques, livrés à leurs

chimères, leur rêves fous, leurs misères, dérisoires, les esclaves de New York sont celles et ceux dont on parle peu et qui, pourtant, sont les plus purs produits d'une dynamique urbaine complètement capotée.

Les "fans" de New York devraient apprécier ces nouvelles, ils y trouveront sans doute ce qui leur plaît dans cette ville: une anarchie qu'on dit créatrice. Mais, derrière la légende, au delà de l'idée que l'on se fait du "New York! New York!", de la frénésie d'une ville qui ne s'endort jamais, il y a la réalité: solitude atroce de celles et ceux qui ne peuvent se payer cette ville, qui la subissent comme on subit une maladie et qui, pourtant, bien souvent, ne vivraient pas ailleurs pour tout l'or du monde.

Le titre de ce livre est bien choisi. On peut effectivement devenir esclave d'une ville, développer une accoutumance à ses odeurs et à ses mirages. Alors, malgré le fait que la ville nous tue, on y reste.

Les personnages de ce recueil de nouvelles sont aussi un peu montréalais. De toute façon, ils sont de partout. Ils expriment une part de l'humanité des pays riches.

L'ÉCOLE PUBLIQUE,



UNE ÉCOLE



POUR TOUS LES ENFANTS



Centre
de l'enseignement
du Québec



Pour un avenir à **notre** façon

"La mission quotidienne de la CSN demeure la défense et la promotion des intérêts de nos membres et aussi de celles et ceux qui, sans être membres, partagent la même situation; l'amélioration de leurs conditions de travail et de salaire et de leur qualité de vie; la bonification, enfin, des lois et règlements par nos propositions, nos revendications, nos actions."

Gérald Larose, président
(Extrait du discours d'ouverture
du 54e congrès de la CSN - juin 1988)

PARTOUT AU QUÉBEC

CHANDLER
(Gaspésie-Ile de la Mad.)
165, rue Commerciale ouest
Chandler G0C 1K0
(418) 689-2294

CHICOUTIMI
(Saguenay Lac St-Jean)
73, rue Arthur Hamel sud
Chicoutimi G7H 3M9
(418) 549-9320

DRUMMONDVILLE
480, rue St-Jean
Drummondville J2E 5L6
(819) 478-8158

GRANBY
371, rue St-Jacques
Granby J2G 3N5
(514) 372-6830

HAUTERIVE
(Côte-Nord)
999, rue Comtois
Haute-riève G5C 2A5
(418) 589-2069/589-2608

HULL
(Outaouais)
84, rue Lois
Hull J8Y 3R4
(819) 771-7447

JOLIETTE
(Lanaudière)
190, rue Montcalm
Joliette J6E 5G4
(514) 759-0762

MONTRÉAL
1601, ave. de Lorimier
Montréal H2K 4M5
(514) 598-2021

QUÉBEC
155, boul. Charest est
Québec G1K 3G6
(418) 647-5700

RIMOUSKI
(Bas St-Laurent)
124, rue Ste-Marie
Rimouski G5L 4E3
(418) 723-7811

SEPT-ÎLES
690, boul. Laure,
Suite 10
Sept-Îles G4R 4N8
(418) 962-5571

SHAWINIGAN
791, 5e rue,
CP 7
Shawinigan G9N 6T8
(819) 536-4433

SHERBROOKE
180, rue Acadie
Sherbrooke J1H 2T3
(819) 563-6515

SOREL
900, rue de l'Église
Tracy J3R 3R9
(514) 743-5502

ST-HYACINTHE
(Richelieu-Yamaska)
2425, rue Dessaulles
St-Hyacinthe J2S 2V2
(514) 774-5363

ST-JEAN
(Haut-Richelieu)
1025, boul. du Séminaire Nord
suite 200
St-Jean-sur-Richelieu J3A 1K3
(514) 348-4965

ST-JÉRÔME
(Laurentides)
289, rue de Villemure, 2e étage
St-Jérôme J7Z 5J5
(514) 438-4196

THETFORD-MINES
908, avenue Labbé
Thetford-Mines G6G 2A8
(418) 338-3159

TROIS-RIVIÈRES
550, rue St-Georges
Trois-Rivières G9A 2K8
(819) 378-5419

VAL D'OR
(Nord-Ouest québécois)
400, rue des Distributeurs
CP 1390
Val d'Or J9P 4P8
(819) 825-6137

VALLEYFIELD
(Sud-Ouest québécois)
350, boul. Mgr Langlois
Grande Île J6S 4V3
(514) 371-5555

VICTORIAVILLE
(Bois-Francs)
110, rue Laurier Est
Arthabaska G6P 6R1
(819) 357-8257

LANORAIE
356, rue Notre-Dame
CP 460
Lanoraie J0K 1E0
(514) 887-2336

